



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

**SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE**



Photo Towfiq Barbhuiya • unsplash

**SECOURS CATHOLIQUE**

# **NOUVEAUX PAUVRES, LA VAGUE COVID**

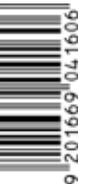
**P5 À 7**

**1,60€**



**API CORSICA  
L'HOMME À QUI LES ABEILLES  
MURMURENT À L'OREILLE  
P24**

**KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4  
POLITIQUE P8  
BRÈVES P10  
VIE PRATIQUE P26  
CARNETS DE BORD P30  
ANNONCES LÉGALES P11**



**S E M P R ' À F I A N C ' À V O I**

# KANAKY

FAUT TOUJOURS FAIRE UN PEU  
DE MÈNAGE POUR QUE RÈGNE  
LA VRAIE DÉMOCRATIE.



SECOURS CATHOLIQUE  
**NOUVEAUX PAUVRES,  
LA VAGUE COVID**



**P5 À 7**

OPINIONS

POLITIQUE **CONGRÈS FEMU A CORSICA, FRANÇOIS MARTINETTI ÉLU**

EN BREF ET EN CHIFFRES

INITIATIVE **L'HOMME À QUI LES ABEILLES MURMURENT À L'OREILLE**

VIE PRATIQUE

**UN CHEF À DOMICILE**

**LES 10 COMMANDEMENTS DE LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE**

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

**P4**

**P8**

**P10**

**P24**

**P26**

**P28**

**P30**

**P11**

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

### RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli**

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

**Elisabeth Milleliri**

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction :

**Eric Patris**

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

### BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

• **Secrétariat Bernadette Benazzi**

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapresse-editions.fr

• **Annonces légales Albert Tapiero**

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

al-informateurcorse@orange.fr

### CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

L'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## Miss bashing

**P**assani l'anni è a mediocrità di certi cummenti nant'à i reti suciali cresci di più in più. Daretu à u so screnu, omi è donni, cù u so nomu o in modu «anonymu», si cappiani nant'à tutti i sughjetti, puru s'elli ùn ci capiscini un'acca. Ritruvemi cusì milioni di parsoni chì si pighjani pà intrenori di ballò, epidemiulugisti, ghjudici, procuratori, ghjournalisti o sperti in qualsiasi materia. Aldilà di i sbagli di sintassa è d'urtugrafia chì ùn ghjunghjimi più à cuntà, hè soprattuttu una gattivezza amara è strema chì spunta è chì pò distrughja. Un affari chì hè illustratu ogni annu, à u mumentu di a finali di u cuncorsu Miss Francia. Tutti i piduchjoni di a criazioni ùn si facini micca prigà pà fà falà cutrati nant'à i ghjovani candidati. È i critichi sò numarosi, ch'ellu s'ighi nant'à u fisicu o nant'à qualsiasi altru puntu chì pudissi svighjà u spiritu illuminatu di certi sapentioni. S'è no pighjemi l'asempiu solu di Miss Corsica – postu ch'è no semi un sittimanali corsu – bastava à fighjulà i millai di missaghji publicati nant'à Twitter pà rendasi contu di u nivellu di bistiabilità d'una mansa di diciarbillati. Trà i paragoni negativi di sumiglia cù parsunalità di u sinemà o di u ballò, i rimarchi nant'à i so costumi è u fattu ch'ella s'ighi corsa, a nostra raprisintanti, com'è parechji candidati d'altri regioni, hà racoltu tutta a mischinaria pussibili di ghjenti di pocu valori. Certi diciarani ch'ellu hè un ghjocu... Pocu ghjocu quissu! Ùn pinsarani mai à i cunsiquenzi di tali o tali parolla nant'à a parsona tocca da sti detti è a so famighja? Mentri ch'ellu si parla di più in più di luttà contr'à i cumpurtamenti fastidiosi, soprattuttu contr'à i donni o puru i zitelli, ci saria da ponasi quistioni nant'à l'avvena di sta sucità di più in più stumacanti è induv'ellu hè di più in più difficili di truvà un palmu di nettu. ■ Santu CASANOVA

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?

**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**

Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

## SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

**Vous aviez quelque chose de prévu**, vous, pour la soirée du 15 décembre? Une lessive à regarder tourner, un jeu de rôle, une belote, la contemplation d'un figatellu qui grésille sur la braise? On ne sait au juste ce qu'avait prévu Emmanuel Macron, mais ce n'était pas, en tout cas, de s'adresser aux Français sur TF1 et LCI. Du moins pas

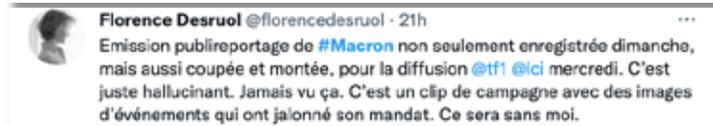
mé des twittos, non sans crier parfois aux médias godillots. Aussi, beaucoup (pas tous) ont marqué leur intention de zapper ce grand



en direct. Le temps du «*les yeux dans les yeux*» serait-il révolu? Le Président a choisi de faire enregistrer l'interview-bilan de son quinquennat pas tout à fait achevé. Certes, il était appelé ailleurs, mais alors, pourquoi choisir cette date? On savait qu'il aimait monter sur les planches, déclamer sans filet ni souffleur, improviser à l'occasion, face public; voilà soudain qu'il préfère le confort de la prise filmée qu'on peut refaire à loisir et convier ses concitoyens un rencard... en différé. Le procédé n'a pas été du goût de tous. Pas



moment de différé. D'autres ont souligné que le long-métrage proposé en prime-time et intitulé *Où va la France?* avait un côté chelou: Emmanuel Macron devait aussi y parler «d'avenir»... Ciel! un discours de campagne déguisé? Mais que fait le CSA? Un Gabriel



Attal offusqué a juré ses grands dieux que non, l'heure n'était pas encore à la campagne. Pourtant, un courrier adressé aux éditions Ant par les juristes de la REM, à propos de l'utilisation d'un nom de

plus que le format choisi. Deux heures?! Une paille à côté du *Soulier de satin*, d'accord, mais tout de même, y'a de l'abus, ont esti-



domaine (enmarche2022.fr créé le 7 janvier 2021) tend à indiquer le contraire. Magie du «*en même temps*» peut-être. Ou bien faut-il croire que Magritte, avec son *Ceci n'est pas une pipe*, a fortement influencé la REM? Il est vrai qu'on y compte nombre de peintres qui font dans le surréalisme. ■ EM

### HUMEUR

## À gauche : passez Noël ensemble !

**P**etit Papa Noël, cette année, au pied du sapin, je voudrais... un candidat à l'élection présidentielle. À quelques jours à peine du 25 décembre, c'est très probablement ce qu'espère voir germer, comme le blé de l'espérance, l'électeur de gauche.

Dans une campagne qui fleure bon la droite traditionaliste et voit les médias braquer leurs caméras et tendre leurs micros vers une coqueluche médiatique d'extrême-droite lancée à pleine vitesse depuis plusieurs mois, à gauche, comme il est presque de coutume si on peut dire, l'allumage prend du retard. Pourtant le cadeau... pardon, la candidate du Parti socialiste, a été choisie dès le mois d'octobre et plébiscitée par près de 70 % des adhérents. Mais voilà, dans une France dominée par des idées plus à droite sur l'échiquier politique, ces 70 % n'avoisinent plus que 5 % en «population générale», selon les récents sondages... Le PS ne fait pas recette. Mais c'est aussi le cas des autres candidats «de gauche». Jean-Luc Mélenchon est à 9 % d'intentions de vote, Yanick Jadot à 7 % du côté des écologistes, Fabien Roussel pour les communistes à 2,5 %. Sortez la calculette, le compte n'y est pas. Et comme pour les présents de Noël, l'inquiétude commence à monter sur le choix qui a été fait. Si bien que celle qui devait être le cadeau vedette, la candidate socialiste, propose elle-même une primaire dans sa propre famille politique. Évidemment, comme dans la vraie vie, on refuse par principe et on évite de s'imposer. Sauf Arnaud Montebourg, cadeau oublié «made in France», qui a décidé, lui, de prendre son téléphone et de rappeler à ses amis qu'il était toujours disponible «au cas où»... Dans cette grande famille qu'est la gauche, il y a aussi ceux qui, à quelques jours de Noël, ont décidé de faire un paquet en commun, en invitant à une primaire populaire autour des idées politiques... La politique, après tout, c'est aussi des idées... Bien sûr, on peut toujours espérer le fameux cadeau de dernière minute, classique mais qui sauve Noël... Christiane Taubira? Affaire à suivre... ■

Christophe GIUDICELLI

**SECOURS CATHOLIQUE**

# **NOUVEAUX PAUVRES, LA VAGUE COVID**



Photo Towfiqu Barbhuiya • unsplash

***Depuis le début de la pandémie, la délégation corse du Secours Catholique indique que de plus en plus de familles, notamment monoparentales, font appel à son aide au quotidien.***

***Un constat qui ressort dans le rapport annuel de l'ONG sur l'état de la pauvreté en France et qui laisse entrevoir à quel point la crise a pu changer le visage de la pauvreté.***

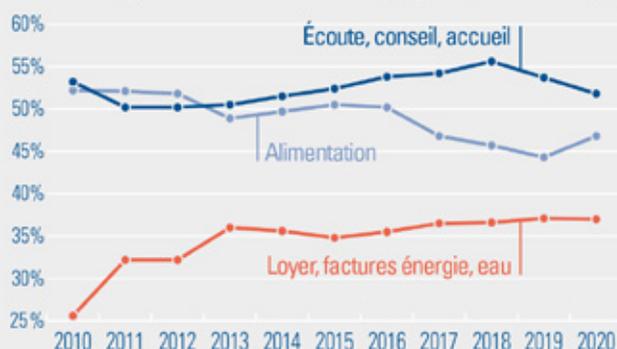
La crise sanitaire a-t-elle changé le visage de la pauvreté en France? C'est en tous cas ce que laisse entrevoir le rapport annuel sur l'état de la pauvreté en France, édité par le Secours Catholique il y a quelques semaines. Comme chaque année, ce document dresse un bilan préoccupant, encore aggravé depuis le début de la pandémie. Et ce constat n'épargne pas la Corse. Bien au contraire. Pour preuve, comme en 2020, la délégation locale de l'association a été obligée de solliciter l'aide du national dès le premier semestre. «*Au mois de mars-avril, notre budget annuel des secours sur les deux gros secteurs d'Ajaccio et Bastia avait été complètement utilisé*», explique Germaine Bourdais, la déléguée régionale du Secours Catholique en détaillant: «*Dans l'analyse que nous avons faite, nous avons constaté une nette augmentation des dossiers de familles, notamment monoparentales ou en instance de séparation*». Depuis deux ans, la déléguée Corse raconte en effet avoir constaté une augmentation de l'éclatement de la cellule familiale sur l'île. Au point qu'alors qu'au niveau national les familles monoparentales représentent 29 % du public accompagné par le Secours Catholique, en Corse la moyenne tourne désormais autour de 42 %. «*Jusqu'à maintenant, en Corse on sentait beaucoup de soutien familial en cas de séparation. Désormais, on est en train de rattraper la situation qu'on connaît sur le continent, où la famille vient moins en appui, peut-être car elle en a moins les moyens qu'avant*». Une situation encore rendue encore plus complexe pour nombre de ces personnes qui vivaient de petits boulots avant la crise, et qui ont perdu leurs travaux officiels ou ont connu une diminution de salaire. De facto, leurs revenus ne leur suffisent plus pour s'en sortir. «*C'est un public qui est en grande détresse car le parent qui a les enfants se retrouve seul et en difficulté financière, tandis que l'ex-conjoint a lui aussi une situation dégradée et, du coup, n'est pas en mesure d'aider. Et puis l'autre problème qui se pose souvent, c'est que du fait de ce changement de situation, les droits sont différents, mais le temps que les dossiers soient étudiés et les versements effectués, il y a souvent deux à trois mois d'attente pour réactualiser. Donc nous avons des familles qui se retrouvent sans rien*», déplore la déléguée du Secours Catholique. Ces familles, l'association les aide principalement sous la forme de bons d'achat pour de l'alimentation ou des produits d'hygiène. «*Mais certaines rencontrent aussi soit des problèmes de loyer, soit des problèmes de factures d'électricité ou d'eau qu'elles*

*ne peuvent pas payer. Ainsi, nous avons aussi beaucoup de demandes, en moyenne de 200 ou 300 euros, pour arriver à s'acquitter de ces paiements*». Autre grand pan de l'action du Secours Catholique, l'écoute et le conseil sont aujourd'hui également plus sollicités que jamais. «*Les bénévoles nous disent qu'il y a des familles qui ont tellement besoin de parler, d'expliquer leur situation qu'elles restent plus d'une heure avec eux. Du coup, nous avons été obligés de donner des rendez-vous en dehors des heures de permanence parce qu'il y avait un besoin d'écoute. Certaines familles viennent voir les bénévoles pour pouvoir parler de leurs difficultés avec des personnes qui ont une neutralité et du recul, qui peuvent écouter sans porter de jugement. Les gens ont besoin de soutien car ils ont l'impression de se retrouver seuls, en difficulté, et la situation sanitaire, qui est très anxiogène, a aussi ajouté du stress à ces familles*». Face à ce constat, la délégation Corse du Secours Catholique regrette qu'en parallèle le cadre qui existe au niveau des demandes d'aides soit toujours trop rigide, malgré les remontées que l'association avait pu faire au moment de la rédaction du plan de lutte contre la précarité, voté par l'Assemblée de Corse en 2017. «*Le cadre ne s'adapte pas à la réalité des situations qui bougent très vite. Même une famille qui avait une situation moyenne peut se retrouver en difficulté en l'espace de trois ou quatre mois, ne serait-ce que par le biais d'une séparation. Par ailleurs, beaucoup de familles nous disent qu'elles n'arrivent pas à voir des travailleurs sociaux alors qu'elles sont en galère. Or, il faut pouvoir rencontrer suffisamment rapidement un travailleur social pour faire le tour de la situation de ses droits et enclencher les aides nécessaires, mais aussi avoir un accompagnement réel dans le temps. Ce n'est pas en donnant juste un coup de pouce que la situation bouge. Il faut que les familles puissent rencontrer à plusieurs reprises un travailleur social*». Or aujourd'hui, face à la complexité d'obtenir des rendez-vous avec travailleurs sociaux, l'association constate au quotidien que des familles en très grande souffrance laissent tout tomber. «*Elles ne répondent plus aux courriers, n'ont plus la volonté de faire des démarches ni l'énergie de se battre pour leurs droits*», note encore la déléguée du Secours Catholique. Une spirale infernale dans laquelle de plus en plus de nouveaux pauvres sont plongés. Un public qui, souvent, n'arrive dans un premier temps à trouver appui que sur les associations. ■

Manon PERELLI

*«Jusqu'à maintenant, en Corse on sentait beaucoup de soutien familial en cas de séparation. Désormais, on est en train de rattraper la situation qu'on connaît sur le continent, où la famille vient moins en appui, peut-être car elle en a moins les moyens qu'avant»*

Évolution des principales demandes exprimées par les ménages en situation d'impayés (2010-2020)



En 2020, 37 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique en situation d'impayés formulent des demandes d'aide au paiement du loyer ou des factures d'énergie, eau.

Source : Secours Catholique. Ménages rencontrés par le Secours Catholique qui font face à des impayés.



## Une solidarité qui se fait plus discrète

**Au début de la pandémie**, on a vu partout se multiplier les solidarités. Chacun ou presque a, à sa manière, souhaité s'impliquer dans les associations, ou faire un geste pour aider les plus démunis. Or, le constat est tout autre aujourd'hui. *«Les gens ont repris leur vie malgré tout. C'est comme lors des catastrophes : sur l'instant, il y a plein d'aide, mais huit jours après, les gens ont repris leur routine et n'y pensent plus. La catastrophe a été le 1<sup>er</sup> confinement. Et puis on s'est habitués et chacun a repris sa vie. Maintenant, la crise est rentrée dans la routine. Désormais il y a moins d'engagement et de solidarité»*, regrette Germaine Bourdais. *«Mais nous avons quand même de nouvelles personnes qui sont restées à nos côtés»*, souligne-t-elle toutefois en indiquant que, comme toutes les associations, le Secours Catholique est toujours en recherche de nouveaux bénévoles pour l'aider dans ses nombreuses actions. ■

## UNE ASSOCIATION MOBILISÉE SUR TOUS LES FRONTS



**En plus des actions en place** depuis de nombreuses années dans ses différentes antennes locales de l'île, le Secours Catholique s'affaire à monter régulièrement de nouveaux projets, afin d'être toujours plus aux côtés des plus démunis. Ainsi, depuis 2019, elle a initié un projet de jardins partagés sur Sartène et Bastia, dont le but est de travailler sur la qualité au niveau de l'alimentation. *«Souvent, dans les familles en grande difficulté, on mange ce qui coûte le moins cher, du coup il n'y a pas beaucoup de légumes. Notre objectif, avec ce projet, c'est d'amener une diversification de l'alimentation à travers des produits de qualité, mais aussi de recréer du lien social entre les personnes qui auront leur petit carré de jardin»*, indique la déléguée régionale. Par ailleurs, l'association travaille également sur un projet de laverie itinérante sur le centre-ville de Bastia, où vivent de nombreux SDF et des personnes âgées isolées et en situation de précarité. *«Nous avons cherché de quelle manière on pouvait avoir une complémentarité de ce qui était déjà fait et nous avons constaté qu'il y avait quelque chose à faire sur des questions d'hygiène ou point d'accès Internet. Mais nous avons eu des difficultés pour trouver un local, alors on s'est dit : pourquoi ne pas avoir quelque chose d'itinérant pour permettre aux gens de laver leur linge, discuter avec eux, et avoir un espace informatique, par exemple, pour mettre à jour leurs dossier»*. À travers ce projet, pour lequel elle pourra s'appuyer sur une expérimentation similaire lancée par le Secours Catholique en Bourgogne, le Secours Catholique Corse souhaite innover et mener une expérimentation pour voir si le fait d'aller vers les gens permettra de rencontrer des personnes qui ne viennent pas forcément aux permanences ; l'association planche aujourd'hui sur la finalisation du cahier des charges pour l'équipement du camion- qui s'inscrira dans une démarche de développement durable- et la formation des bénévoles. Germaine Bourdais espère une mise en route du camion après l'été. Enfin, l'équipe de bénévoles de l'antenne de Bastia-Montesoro a récemment publié un livre de recettes corses. Un petit livret où les bénévoles ont mis à l'honneur la culture insulaire en en sublimant les mets traditionnels à travers des recettes qu'elles ont voulu faciles à reproduire, que l'on soit un vrai cordon bleu comme un débutant. Les revenus des ventes de ce petit livre, vendu au prix de 12 euros, serviront à financer les actions quotidiennes du Secours Catholique. ■

PREMIER CONGRÈS DE FEMU A CORSICA

# FRANÇOIS MARTINETTI ÉLU SECRÉTAIRE NATIONAL



**François Martinetti a été élu secrétaire national de Femu a Corsica lors du congrès du mouvement qui s'est tenu le 12 décembre 2021 à Corte. Ce professeur d'histoire-géographie de 31 ans succède à Jean Felix Acquaviva. Ce congrès, le premier de Femu a Corsica depuis sa création en 2018, était aussi l'occasion pour les nationalistes au pouvoir en Corse de dresser le bilan d'une ascension rapide avant de se projeter dans les semaines à venir.**

**C**e 12 décembre, dans l'amphithéâtre Landry de l'Université de Corse à Corte, Femu a Corsica organisait, trois ans après sa création, son premier congrès. Dans un contexte sanitaire particulier, près de 400 cadres et militants du parti qui, via la liste d'ouverture Fà populu in seme, a remporté la majorité à l'Assemblée de Corse, ont procédé à l'élection du nouveau secrétaire national avec, en toile de fond deux mots d'ordre: «*Arradicà*» et

«*Tramandà*». Et la volonté affirmée d'une transmission des responsabilités au sein du parti vers une équipe plus jeune, comme le démontre l'élection au poste de secrétaire national de François Martinetti. Ce professeur d'histoire-géographie de 31 ans, anciennement vice-secrétaire du parti, prend la suite de Jean-Félix Acquaviva, qui restera conseiller politique. L'avocate Livia Ceccaldi-Volpei a été élue vice-secrétaire. De même, Femu a Corsica a également renouvelé et rajeuni

Photo JE



Photo ICN • EP

« Nous sommes prêts à entamer un rapport de force durable, dans un cadre de non-violence »

**François Martinetti**  
lors de la conférence de presse du 1er décembre à Ajaccio

son exécutif. Si l'on y retrouve des membres historiques, tels que Mattea Lacave ou Jean-Claude Morison, des jeunes élus comme Anna-Maria Colombani ou Lisandru de Zerbi sont présents. Mais attention, dans les rangs de Femu a Corsica, on se défend de vouloir faire dans le « jeunisme », préférant évoquer « la transmission et l'apprentissage entre les générations » explique François Martinetti.

Ce premier congrès de Femu a Corsica, c'était surtout pour les nationalistes au pouvoir d'évoquer le bilan du parti. À la tribune, quelques instants avant sa passation de pouvoir, Jean-Félix Acquaviva a évoqué les victoires électorales successives, égrenant et désignant « Michel Castellani, député de la 1<sup>re</sup> circonscription de la Haute-Corse; François Alfonsi, député européen; Paulu Santu Parigi, sénateur; Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse et Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif mais aussi les nombreux maires, partout en Corse ». Une rhétorique bien huilée, pour celui qui est également député de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Haute-Corse, afin de souligner la dynamique de Femu a Corsica: « Il s'agissait de construire un parti de gouvernement et de militants autour de l'exigence d'ouverture de l'autonomie. On peut dire que cet objectif est réalisé. Nous avons entre 1100 et 1300 adhérents, nous sommes le premier parti de Corse. On est passés de 18 membres à 32 membres à l'Assemblée de Corse » détaille Jean-Félix Acquaviva avant de revenir sur les près de 41 % obtenus par la liste Fà Populu Inseme à l'occasion des élections territoriales de 2021. Livia Ceccaldi-Volpei rajoute: « Nous sommes passés en quelques années de quelques élus, aux élus les plus importants de Corse. Ceux qui affirment que nous sommes uniquement une machine électorale se trompent ».

Après ce constat, impossible pour l'ancien secrétaire du mouvement de ne pas évoquer les critiques et accusations d'hégémonie qui émanent d'une partie de la famille nationaliste, aujourd'hui dans l'opposition, l'ensemble des nationalistes représentant près de 68 % de des suffrages exprimés. « Il est normal que les partenaires d'hier puissent être en position de critique, Femu a Corsica a proposé un type de rassemblement dynamique, d'ouverture, de renouvellement, et cela a été refusé. »

À François Martinetti, désormais, de reprendre les rênes de Femu a Corsica. Le nouveau secrétaire national explique vouloir « éviter l'embourgeoisement ou le manque d'enracinement. Travailler sur la méthode et la cohésion ». Il souhaite que les secrétaires territoriaux prennent plus de place, avec un « conseil qui va devenir un pôle de débat et un parti qui joue le rôle d'incubateur pour organiser les politiques publiques » avant de rajouter qu'il « peut être un outil majeur pour l'avenir de ce pays » rappelant les fondamentaux comme l'autonomie, le foncier ou la question des prisonniers et évoquant la confrontation qui s'engage avec le gouvernement. « Nous sommes prêts à entamer un rapport de force durable, dans un cadre de non-violence » affirme François Martinetti devant ses troupes, n'hésitant pas à parler « d'actions de désobéissance civile », avant de conclure « Nous avons avec nous le droit, l'histoire et la légitimité démocratique ».

Un discours qui préfigure peut-être les semaines à venir. À l'aube d'une élection présidentielle, les crispations entre la Collectivité de Corse et Paris se sont accentuées, notamment sur le contentieux relatif à la délégation du service public maritime. Pour autant, des rencontres se sont tenues à Paris, entre élus insulaires et députés de tous bords. « Les enjeux sont importants et les choses peuvent se jouer dans les jours et les semaines à venir » indique Gilles Simeoni à la tribune avant de lancer « Sommes-nous un parti de résistance ou de gouvernement? La résistance est plus importante que jamais, nous sommes aussi un parti de gouvernement, parce que la majorité des Corses nous ont fait confiance. Jamais nous ne nous sommes sentis autant en cohérence avec le fil de notre combat ». Gilles Simeoni a également évoqué les critiques auxquelles la majorité territoriale et les nationalistes au pouvoir depuis 2015 doivent faire face, l'impatience qui peut s'exprimer à propos de dossiers qui marquent le pas, comme celui des déchets, par exemple. « Nous avons un pays à construire et la tâche est immense. On ne sort pas de deux siècles de colonialisme et de clientélisme en cinq ou dix ans. La Corse a besoin d'un mouvement fort que nous voulons partager avec d'autres. Penser que seule la lutte institutionnelle peut permettre de changer le pays est une erreur, la lutte doit être présente sur tout les terrains et être démocratique ». ■ JE



## Un lien de plus avec l'Europe

**C'est un lieu** qui aura pour objectif de renforcer les liens entre les citoyens corses et l'Union Européenne. Le 13 décembre dernier, le Centre Europe direct Corsica, situé boulevard Maglioli à Ajaccio, a été officiellement inauguré, après que la Collectivité de Corse ait obtenu en mars la labellisation pour ouvrir une antenne de ce réseau qui compte une cinquantaine de centres en France. Europe direct Corsica aura vocation à devenir le point d'information de référence sur l'Union Européenne en Corse. Chacun pourra s'y rendre pour s'informer sur ses droits européens, obtenir des informations ou des conseils pour le financement d'un projet, s'enquérir des possibilités de mobilités européennes, ou encore en savoir plus sur la législation et les programmes européens. Une attention particulière sera par ailleurs donnée à la jeunesse grâce à des interventions pédagogiques qui seront bientôt organisées dans les écoles, collèges et lycées, mais aussi à l'Université de Corse, pour sensibiliser ces citoyens en devenir sur l'Union européenne, son histoire et ses institutions. Enfin, le centre souhaite également organiser des débats et des conférences ouverts à chacun, afin de fournir les clefs de compréhension du fonctionnement de l'Union européenne et de ses politiques au plus grand nombre. ■ MP

### AGRICULTURE CORSE

## Plus d'exploitations mais certains secteurs régressent

**Le 10 décembre**, les premiers résultats du recensement agricole 2020, organisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ont été rendus publics. Un point d'étape avant la publication, attendue pour avril 2022, des données définitives. En Corse, les données provisoires font état d'une hausse de 4,7 % du nombre d'exploitations par rapport à 2010. Si on est loin d'être revenu au niveau de 1988 [5 116 exploitations\*] on dénombrait 2 943 exploitations agricoles dans l'île l'an passé contre 2 810 en 2010. Ce qui contraste avec le constat posé à l'échelle nationale depuis cinq décennies, à savoir une érosion du nombre d'exploitations. La Corse et la Guyane apparaissent comme les seules régions où le nombre d'entités a augmenté depuis 2010. Les trois-quarts des exploitations de Corse sont des petites structures, avec une surface moyenne utilisée de 57 hectares. Une exploitation sur deux est spécialisée dans les productions animales, les exploitations les plus représentées demeurant les élevages herbivores puis les cultures fruitières. Il faut noter toutefois que leur nombre a diminué en dix ans. Ainsi, le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage des ovins régresse, idem pour l'élevage bovin, les cultures fruitières et, dans une moindre mesure, les grandes cultures. Ce qui, dans l'optique de tendre vers l'auto-suffisance alimentaire de la région, n'est pas franchement bon signe. C'est dans les exploitations spécialisées dans les domaines de la viticulture et de l'arboriculture que l'on trouve les « grandes exploitations » en terme de taille économique. En 2020, les exploitations agricoles corses employaient plus de 4 900 permanents, y compris les chefs d'exploitation et co-exploitants, et 3 900 saisonniers, soit plus de 4 500 équivalents-temps plein, en hausse de 12 % sur dix ans. Le travail familial prédomine toujours mais est en recul au profit d'un recours accru au salariat non familial et à la main d'œuvre saisonnière : de ce point de vue, si le nombre d'actifs permanents a progressé de deux points (de 22 à 24 %), le recours aux saisonniers a lui augmenté de quatre points en dix ans (de 6 à 10 %). Un peu plus d'un chef d'exploitation sur quatre [26 %] est une femme. La part du nombre d'exploitations en bio a plus que doublé entre 2010 et 2020, passant de 7 % à 17 % ; la part des autres signes de qualité [AOP, Label Rouge, IGP] a quasiment doublé, passant de 18 % à 35 % ; et la part des exploitations vendant en circuit court est passée de 63 % à 79 %. ■ AN

\*Source : Chiffres clés de l'agriculture corse édition 2018

### Les chiffres de la semaine

# 83 %

des Français disent aimer recevoir une carte de vœux pour la nouvelle année, 81 % jugent que c'est tradition à conserver et 77 % assurent vouloir eux-mêmes honorer cette année selon un sondage OpinionWay pour Popcarte. Si cette opinion est plus marquée chez les 65 ans et plus (87 %), 81 % des jeunes de 18 à 25 ans apprécient de recevoir une carte de vœux format papier et 72 % d'entre eux se disent attachés à cette tradition.

### Les chiffres de la semaine

# 66 %

des Français ayant pris part à une étude Ifop pour Tousault.com réalisée du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2021 ont déclaré avoir eu des problèmes de sommeil dans les 8 derniers jours, contre 44 % en 1995 et 49 % en 2017. Ces troubles touchent 70 % des femmes et 72 % des 18-24 ans. Les cauchemars concernent au moins une fois par mois 72 % des sondés, et 24 % des femmes font état d'un ou plusieurs cauchemar(s) par semaine.

### Les chiffres de la semaine

# 2,4

centimes d'euro supplémentaires pour le SP95 et 2,9 centimes d'euro de plus pour le gazole : entre octobre et novembre 2021, les prix du litre de carburant à la pompe en Corse ont augmenté respectivement de 1,4 % et 1,7 %, indique CorsiStat. En hausse également, l'écart entre les prix moyens en Corse et sur le continent : 10,27 centimes d'euro contre 9,78 soit +5,0 pour le SP et 12,11 centimes d'euro contre 10,66 soit +13,6 %



## CREATION SOCIETE

N° 01



## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société, en date du 01/12/2021, présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société Civile de Construction Vente. **DENOMINATION** : **U STRETTU**. **SIEGE SOCIAL** : Zone Industrielle de Tralavettu, 20110 Propriano. **OBJET** : L'acquisition d'un terrain à bâtir sis sur la commune d'AJACCIO, la construction de ce terrain, la vente dudit immeuble en totalité ou par fractions, soit après achèvement des constructions, soit en l'état futur d'achèvement ou à terme dans les conditions fixées par les articles L.261 1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ; éventuellement, la location provisoire de tout ou partie des immeubles construits, jusqu'à la réalisation de leurs ventes ; la souscription de tout emprunt nécessaire à la réalisation de l'objet social et la constitution de toute garantie financière à cet effet. **DUREE** : 99 ANS à compter de son immatriculation au RCS. **CAPITAL** : 2000 euros. **APPORTS EN NUMERAIRE** : 2000 euros. **GERANCE** : Monsieur Roch LEANDRI demeurant 1, rue du Général de Gaulle, 20110 Propriano. **CESSION DE PARTS** : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable des associés représentant plus des 2/3 des parts sociales. **IMMATRICULATION** au RCS d'Ajaccio.

Pour avis.



## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une Société par acte sous seing privé, en date du 15 novembre 2021, à BASTIA. **Dénomination** : **CT CAR**. **Sigle** : CT CAR. **Forme** : Société par Actions Simplifiée. **Siège social** : Résidence Plein Ciel, Bât A, Toga, 20200 Ville Di Pietrabugno. **Objet** : Acquisition, création, prise à bail, gérance de tous fonds de commerce liés aux commerces de véhicules neufs, d'occasions tant pour la vente que la location de toute durée. **Durée de la société** : 99 années[s]. **Capital social fixe** : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. **Cession d'actions et agrément** : Dans les conditions statutaires et légales. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote** : Dans les conditions statutaires et légales. **Ont été nommés** : **Président** : Monsieur Cyril COSTANTINI Résidence Plein Ciel, Bât A, Toga, 20200 Ville Di Pietrabugno. **La société sera immatriculée au RCS de Bastia.**

N° 03



**Etude de Maîtres Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, Notaires Associés à Bastia (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thomas Leandri, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi, le 24 novembre 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BASTIA, le 1er décembre 2021, dossier 2021 00047154, référence 2B04P31 2021 N00650, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**La société a pour objet** : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**La dénomination sociale est : LG**  
Le siège social est fixé à : Bastia [20200], Route de Saint-Florent, l'Ortu, Simonetta

**La société est constituée pour une durée de 99 années**

**Le capital social est fixé à la somme de : Mille euros (1.000,00 eur)**

**Les apports sont en numéraire.**  
**Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.**

**Le gérant est Monsieur Giovanni Labate, demeurant à Bastia 20200, Route de Saint-Florent, l'Ortu Simonetta.**

**La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.**

Pour avis, Le notaire.

N° 04

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CALACUCCIA en date du 24 novembre 2021, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : **A NIULESA**, **SIEGE SOCIAL** : 121, Hameau de Sidossi, Calacuccia [Corse]

**OBJET** : L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 10.000 euros  
**Montant des apports en numéraire** : 10.000 euros

**GERANCE** : Monsieur Ghjuvanstefanu, Farrandu NIVAGGIONI, demeurant 121, Hameau de Sidossi, Calacuccia [Corse], **IMMATRICULATION** : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, L'associé fondateur, mandaté à cet effet ou le gérant.

N° 05



**Etude de Maîtres Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, Notaires Associés à Bastia (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thomas Leandri, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi, le 24 novembre 2021 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BASTIA, le 1er décembre 2021, dossier 2021 00047144, référence 2B04P31 2021 N00649 a été constituée une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **CATHY**  
**Siège social** : Bastia [20200], Route de Saint-Florent, Lieu-dit l'Ortu,  
**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

**Capital social** : Mille euros (1000,00 Eur)  
**Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés** : Les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

**L'exercice social commence le Premier Janvier et se termine le Trente et Un décembre de chaque année.**

**Président** : Le Président est M. Giovanni Labate demeurant à Bastia 20200, Route de Saint-Florent, l'Ortu Simonetta  
**La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.**

Pour avis, Le notaire.

N° 06

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CALVI en date du 7 décembre 2021, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : **TRESOR INSULAIRE**,  
**SIEGE SOCIAL** : 2, Quartier Neuf, 20260 Calvi [Corse]

**OBJET** : La vente de produits cosmétiques, l'organisation d'atelier de fabrication, la mise à disposition de salle de massages,

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 1000 euros  
**PREsIDENT** : Madame Tania ANDREO, demeurant 2, Quartier Neuf, Calvi [Corse], **IMMATRICULATION** : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, le Président ou le représentant légal.

N° 07

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/11/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

**CAQUI**  
**Siège social** : La Maison Jaune, Route du Bord de Mer, Lieu-dit Baca, 20131 Pianottoli-Caldarellu

**Capital** : 500 € - **Objet** : La location meublée avec prestations para-hôtelières sans vente de boissons alcoolisées  
**Gérant** : M. QUILICHINI Pierre, La Maison Jaune, Route du Bord de Mer, Lieu-dit Baca, 20131 Pianottoli-Caldarellu  
**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 08



**Etude de Maîtres Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, Notaires Associés à Bastia (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thomas Leandri, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi, le 24 novembre 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BASTIA, le 1er décembre 2021, dossier 2021 00047141, référence 2B04P31 2021 N00648, a été constituée une Société Civile de Construction Vente ayant les caractéristiques suivantes :

**La société a pour objet** l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.

**La société est dénommée : LISANDRU.**  
Le siège social est fixé à : Bastia [20200], route de Saint-Florent, Ld l'Ortu Simonetta.

**La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.**  
**Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).**

**Les apports sont en numéraire.**  
**Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.**

**La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.**

Pour avis, Le notaire.

N° 09

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à PORTO-VECCHIO [20137] du 7 décembre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **CALI PARTY**  
**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Capital** : 1000 euros

**Siège social** : Pasciella de Precojo - 20137 Porto-Vecchio

- **Objet** :

- La vente de détail d'articles de fête ;
- L'organisation d'évènement ;
- La vente de vêtements d'enfants ;
- La prise de participation par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toute société, quels qu'en soit la forme et l'objet ;
- Plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation et son développement.

**Durée** : 99 ans  
**Présidente** : Mademoiselle Caroline, Marie, Marcelle NICOLAI, demeurant : QRT Precojo, Quartier Piscia Vecchia, 20137 Porto-Vecchio

**Directeur général** : Mademoiselle Lisa, Mazarine NICOLAI, demeurant : Quartier Piscia Vecchia, Lieu-dit Precojo, 20137 Porto-Vecchio

**Immatriculation** : La société sera immatriculée au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BASTELICACCIA du 07/12/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination :** **BELLAFRITES**  
**Siège :** Lieu-dit Alivella, 20129 Bastelicaccia

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 1000 euros

**Objet :** Camion de vente de nourriture à emporter sans vente de boissons alcoolisées

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Transmission des actions :**

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Mickaël, Mario, Angelo MAURIELLO, demeurant Lieu-dit Alivello, 20129 Bastelicaccia

**Directeur général :** Manon MINADEO (épouse MAURIELLO), demeurant Lieu-dit Alivella, 20129 Bastelicaccia.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le Président.

N° 11

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

**LUXURY SUMMER ESTATE**

**Siège social :** Route de Saint Cyprien - Lieu-dit Mora Dell'onda - 20137 Lecci.

**Objet social :** L'activité de conciergerie consistant en la gestion et l'intendance de propriétés, le " property management ", la location de bateaux, la location de véhicules automobiles, l'activité de société de ménage, les prestations de pisciniste, jardinier, l'achat de meubles, la décoration, le " home staging ", des prestations de conciergerie tel que chef de cuisine, coach sportif, l'activité de marchand de biens ; la prise de participation dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer

quelles que soient leurs activités, civiles, commerciales, ou industrielles par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales ou de parts d'intérêt de sociétés civiles ou de groupement d'intérêt économique ; toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets ou droits de propriété intellectuelle concernant les dites activités ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

**Capital social :** 1.000 Euros

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du

Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.  
**Clause d'admission :** Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

**Clause d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable d'une décision collective des associés.

**Président :** La société FURKA, SAS au capital de 322.460 Euros, dont le siège social est sis à LECCI (20137), 11 Cala Rossa, [888 183 613 RCS AJACCIO].

**Directeur Général :** Madame Pauline DELVECCIO, demeurant LECCI (20137), Route de Saint-Cyprien, Lieu-dit Mora Dell'onda.

N° 12

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 02/12/2021, il a été constitué une SCI dénommée "**KANISHKA**" au capital de 1000€, ayant son siège social sis A CANNICIA - PRECOJO - 20137 Porto-

Vecchio et ayant pour objet l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers,

- La gestion et l'administration desdits biens dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit,

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets,

- Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations civiles se rattachant, directement ou indirectement à l'objet social.

La durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

La société sera gérée par Mr LE MARTIN Philippe et Mme CHENEVIÈRE-LE MARTIN Christiane, désignés ensemble statutairement comme gérants et domiciliés ensemble sis Résidence la Bergerie - Visciconi - Route de Palombaggia - 20137 Porto-Vecchio.

La société sera immatriculée au RCS d'Ajaccio.

N° 13

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 09/12/2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** **CORSICA BBQ BOAT**  
**FORME :** Société par Actions Simplifiée  
**CAPITAL :** 5000 euros

**SIEGE :** 46, Marine de San Damiano, 20220 Algajola

**OBJET :** La location de bateaux avec et sans permis. La vente de colis repas sur les bateaux. La location, la vente de tous accessoires, matériels ou objets se rattachant à l'activité nautique. L'organisation de sorties touristiques en mer.

**DUREE :** 99 années

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément.

**PRESIDENT :** Madame Diane GUIZON MICELI, demeurant 46, Marine de San Damiano, 20220 Algajola.

**DIRECTEUR GENERAL :** Monsieur Quentin DOTTORI, demeurant Route de Cantarettu, 20220 Aregno.

**IMMATRICULATION :** Au RCS de Bastia.

Pour avis,  
Le Président.



## SAS Alain SPADONI

### & ASSOCIES,

Notaires à Ajaccio (Corse-du-Sud)

3, Avenue Eugène Macchini

Immeuble "Le Régent"

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier LE HAY, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble «Le Régent», le 03 décembre 2021, enregistré au SPFE d'Ajaccio le 07/12/2021

Référence 2021 N 00646, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Objet social :** L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente de tous biens et droits immobiliers et ceux pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

**Dénomination sociale :** **CLLP**  
**Siège social :** GROSSETO-PRUGNA [20166], 10, Résidence Les Candilelli, Porticcio

**Durée :** 99 années

**Capital social :** 1000 euros

**Gérant :** Madame Véronique, Marie-Jeanne JULLIARD, Directeur Général, demeurant à GROSSETO-PRUGNA [20166], 10, Résidence Les Candilelli, Porticcio

La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,  
Me Olivier LE HAY,  
Le notaire.

N° 15

## AJ RENT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Lieu-Dit Avidanella

20230 Poggio-Mezzana

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 décembre 2021 à POGGIO-MEZZANA, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination :** **AJ RENT**

**Siège :** Lieu-Dit Avidanella, 20230 Poggio-Mezzana

**Durée :** Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 10.000 euros

**Objet :** La location de véhicules utilitaires

**Sous réserve des dispositions légales,** chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Président :** Monsieur Jonathan Medda, demeurant Lieu-dit Avidanella, 20230 Poggio-Mezzana

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,  
Le Président.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Ajaccio du 01/12/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination :** **CORSICA FACILITY MANAGEMENT**

**Siège :** Route du Vazzio, Timizzolo, Lieu-dit Torricelli, 20090 Ajaccio

**Durée :** Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 1.400 euros

**Objet :** La réalisation de toutes prestations et activités de conseil, d'assurances, d'étude, de bureau d'ingénierie et d'expertise technique, d'audit, d'assistance et gestion technique, d'organisation, de gestion, pilotage, prise en charge et réalisation de la maîtrise d'œuvre - avec encadrement, coordination et contrôle de tous intervenants et sous-traitants - relativement à tous domaines et activités relevant des services aux entreprises.

- La réalisation directe de toutes prestations et activités relevant des services aux entreprises.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Transmission des actions :**

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Présidente :** La société PRO SERVICES PLUS, représentée par M. Xavier BARTOLI

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le Président.

N° 17

## AVIS DE CONSTITUTION

Le 11/12/2021, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** **PRATELLUCCI**  
**FORME :** Société par Actions Simplifiée  
**CAPITAL :** 1.000 euros

**SIEGE :** Altu, Maison Pieraggi, 20242 Pietrosu

**OBJET :** L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 311-1 du Code rural et de la Pêche maritime ; L'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous biens à vocation agricole ; Plus particulièrement, la plantation, la culture de tous biens agricoles, le conditionnement, la conservation, la transformation par tous moyens, ainsi que l'achat et la vente des produits desdits biens en respectant les usages agricoles ; Toutes prestations de services, de formation, de conseils ou matériels permettant ou facilitant l'exercice de l'activité principale, ou dans toutes structures tierces.

**DUREE :** 99 années

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT :** Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 30 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

**PRESIDENT :** Françoise PIERI, Altu, Maison Pieraggi, 20242 Pietrosu,

**DIRECTEUR GENERAL :** Ghjuvan Petru PIERI, Altu, Maison Pieraggi, 20242 Pietrosu

**IMMATRICULATION :** RCS Bastia.

Pour avis,  
Le Président.



## Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN

Avocat à la Cour

Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

Tel : 04.95.37.64.79

Fax : 04.95.38.54.71

Suivant acte SSP en date à Porto-Vecchio du 10/12/2021, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **OLIMPE**

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège : C/o Mr LECCIA - Lot. n° 22 de St Cyprien - Chemin de Felicita - 20137 Lecci

Capital : 1000 € par apport en numéraire. Objet : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. La location de ces biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d' Ajaccio.

Co-gérants : Mr Pierre-Paul LECCIA et Mme Francesca GAROMBO, demeurant tous deux Lot. n° 22 de St Cyprien - Chemin de Felicita - 20137 Lecci

Mention sera faite au RCS d' Ajaccio.

## CREATEURS D'ENTREPRISE

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

**ABONNEZ-VOUS**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 décembre 2021 à Castellu di Rustinu, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : **DI CASTINETA**

Objet social : La Société a pour objet : La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la fourniture de prestations parahôtelières ; l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

Siège social : Chez A SMACHJERA - ZA de Ponte Novu - 20235 Castellu di Rustinu.

Durée : 99 ans

Capital social : 1000 €, divisé en 100 parts sociales d'une valeur de 10 € chacune

Gérant : Monsieur PICOURY Francescu Maria, né le 25 avril 1995 à Bastia, de nationalité française, demeurant à Castineta Suttana - 20218 Castineta.

Immatriculation : RCS Bastia.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date du 13/12/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

**TERRASSE STRUCTURE CONCEPT**

Forme : SASU

Capital : 1.000 €

Siège social : Pesotto, Quartier Livisani, 20135 Conca

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : Designer d'extérieur et de terrasses sur mesure en bois spécialisés et exotiques, allant de la conception à la fabrication et pose, maîtrise d'œuvre, et généralement, toutes opérations techniques, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement et indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 50 ans

Président : SAS PIERKA, RCS Ajaccio 904484813 siège social sis Pesotto, quartier LIVISANI, 20135 CONCA, représentée par son Président M. Pierre FA-VRAU demeurant : Pesotto, Quartier Livisani, 20135 Conca

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS d' Ajaccio.

Pour avis,

## MODIFICATION GERANT

N° 21



Notaire

## SCP GRIMALDI-MICHELI

ZI de Migliacciario

20243 Prunelli-Di-Fiumorbo

## SCI BRAJATOLA

Siège social : Valle Longa

Piscia Rossa - 20167 Afa

RCS Ajaccio 499 368 843

## CHANGEMENT GERANCE

Suivant acte authentique reçu par Maître Sylvie MICHELI le 17 Novembre 2021 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BAS-TIA LE 22/11/2021.

Dossier 2021 00046794 référence 2B04P31 2021N 00638.

Monsieur Philippe USCIATI, né le 12 Septembre 1970 à AJACCIO demeurant à PISCIA ROSSA - 20167 AFA, a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Jean Dominique USCIATI, né le 14 NOVEMBRE 1940 à AJACCIO demeurant à Valle Longa, PISCIA ROSSA, de la SCI BRAJATOLA, démissionnaire.

Date à laquelle la modification prend effet : Le 17 Novembre 2021.

Pour avis, le Notaire.

## DAMIEN MIQUEL RANDONNÉES

SARL au capital de 1.000 €

Siège : Bât B - Imm Le Zephir

Residence Leredu

22, Cours Lucien Bonaparte

20000 Ajaccio

539360560 RCS Ajaccio

Par décision de l'AGE du 01/11/2021, il a été décidé de :

- Prendre acte du départ du Gérant M. MIQUEL Henri démissionnaire.

Mention au RCS d' Ajaccio.

## A MACCHIA

SCI au capital de 1.600 €

Siège social : 18, chemin de Benciugnu

20137 Porto-Vecchio

RCS 449 368 034 Ajaccio

Le Gérant, en date du 30/06/2021, a nommé gérant : M HOMSY JULIEN, Alzeto, 20137 Lecci en remplacement de M HOMSY Gérard.

Mention au RCS d' Ajaccio.

## MODIFICATION SIEGE SOCIAL

## RAPOSU CONSTRUCTION

SASU au capital de 1000 euros

Siège : Immeuble de la Poste

rte de Ponte-Leccia

20218 Morosaglia

RCS Bastia 833 305 113 00015

## TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 10/11/2021.

L'associé unique a décidé de transférer le siège social de (ancien siège) Immeuble de la Poste, rte de Ponte-Leccia, 20218 Morosaglia à (nouveau siège) Avenue de la Libération, Immeuble Cacciari, 20600 Bastia à compter du 01/12/2021. L'article n°4 "siège social" a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

## SCI MJP

Siège social : Au Golf de Lezza

Route de Bonifacio

20137 Porto-Vecchio

Forme : SCI - Sigle : MJP

Capital : 304 euros - Objet social :

SCI - Société Civile Immobilière

Après l'assemblée générale en date du 26 septembre 2021 la SCI MJP a décidé du transfert de son siège social initialement au 13 rue de la Citadelle, 20137 Porto-Vecchio à Golf de Lezza, Route de Bonifacio, 20137 Porto-Vecchio.

La cession de l'intégralité des parts de Monsieur Jean-Pascal TERRAZZONI aux nouveaux associés Monsieur BEN-KORTBI Rayane et Madame BEN-KORTBI Chanez a été également votée ce jour-là.

## IPFC

SAS - Capital : 5000 €

Siège social : Villa Bangalore

Lot Fratti, Route des Sanguinaires

20000 Ajaccio

RCS Ajaccio : 890 328 453

## AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'AGE en date du 07/12/2021 : Le Président a décidé de transférer le siège social à Résidence Parc Sainte Lucie, rue des Glycines, Montée du Vittulo, 20000 Ajaccio.

A compter du 07/12/2021.

Modification de l'article 4 des statuts.

Mention au RCS d' Ajaccio.

## LOB

SARL au capital de 500.000 Euros

Siège social : 92300 Levallois Perret

1, Square André Malraux

451 751 176 R.C.S. Nanterre

Aux termes de l'AGE en date du 06/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Murano, Bâtiment A, Appartement 639, Résidence Parc Lucie, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée du RCS de NANTERRE et immatriculée au RCS d' AJACCIO.

## MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

## ALTERN'ECO

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000,00 euros

Siège social : Maison du Parc Erbajolo

Maison du Parc Technologique

20600 Bastia

502 163 439 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 septembre 2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 16 novembre 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 6000 euros, pour être ramené de 10.000 euros à 4000 euros par rachat et annulation de 300 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

\* ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à dix mille euros (10.000 euros)."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à quatre mille euros (4000 euros)."

De plus, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Romain SIMON de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Anthony PEPE, demeurant à résidence Amurella, bâtiment A, 20600 BASTIA, pour une durée illimitée à compter du 30.06.2021.

Pour avis, La Gérance.

## SDM

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1500 euros

Siège social : Lieu-dit Tenutella

Chez M. Michel Mari, 20113 Olmeto

R.C.S. Ajaccio 832 178 651

503 253 361 RCS Ajaccio

Aux termes de délibérations de l'AGE du 27 avril 2021,

- Le capital social a été réduit de 700 euros, pour le ramener de 1500 euros à 800 euros, par voie de rachat de 70 parts sociales numérotées de 71 à 140, appartenant à Monsieur Michel MARI,

- Le capital social a été augmenté de 700 euros pour être porté à 1500 euros par élévation de 8,75 euros de la valeur nominale de chacune des 80 parts sociales existantes. La souscription a été réalisée par incorporation de sommes portées au crédit du compte report à nouveau.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 30

### HO

Société Par Actions Simplifiée

Au capital de 1000.00 €

Siège social : SARL JPL

Domaine du Levant - Bât A

1615, Avenue de Borgo, 20290 Borgo

818 733 438 RCS Bastia

### AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de décisions de l'assemblée unique du 20 novembre 2021, il résulte que :

- Le capital a été augmenté de 949 000 Euros en numéraire.

L'article 8 - Capital social des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention Capital : 1000 Euros.

Nouvelle mention Capital : 950 000 Euros [...].

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

N° 31

### CORSICA COMPTOIR - GIE

Au capital de 6000 euros

Porté à 10000 euros

Siège social : RN 198

San Nicolao, 20230 Moriani-Plage

484221221 RCS Bastia

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22.09.2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 4000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

\* ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

\* Ancienne mention :

Le capital social est fixé à Six mille euros (6000 euros).

\* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Dix mille euros (10.000 euros).

Pour avis, La Gérance.

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 32

### BARI OPTIQUE

SARL transformée en SAS

Au capital de 30.000 Euros

Siège social : Rue Santa Madalena

Clos Sainte-Victoire - 20600 Bastia

794 986 323 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

Président : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 33

### LES OPTICIENS DE LA ROCADE

SARL transformée en SAS

Au capital de 68.304,19 euros

Siège social : C.Commercial la Rocade

20600 Furiani

452 103 153 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés. Agrément dans les autres cas.

Président : Monsieur Jean-Dominique BALBI demeurant à BORGIO (20290), 3, lotissement Santa Devota

Directeur Général : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 34

### ACUI AUDITION BALEONE

SARL transformée en SAS

Au capital de 30.000 €

CC Atrium - Lieu-dit Pernicaggio

20167 Sarrola-Carcopino

831 542 501 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

Président : Monsieur Guillaume BALBI demeurant à BASTIA (Haute-Corse), 20, boulevard Hyacinthe de Montera, Directeur Général : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 35

### BALBI AUDITION SERVICE

SARL transformée en SAS

Au capital de 8.000 Euros

Siège social : Res. Laniella II

Lieu-dit Laniella - 20260 Calvi

439 528 316 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

Président : Monsieur Jean-Dominique BALBI demeurant à BORGIO (20290), 3, lotissement Santa Devota.

Directeur Général : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 36

### BALBI AUDITION IMPERIALE

SARL transformée en SAS

Au capital de 10.000 Euros

Siège social : 17, cours Jean Nicoli

20090 Ajaccio

752 505 567 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

Président : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 37

### BALBI AUDITION LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE

SARL à Associé Unique

Transformée en SAS

Capital: 7.622,45 Euros

Siège social : 36, Cours Napoléon

20000 Ajaccio

383.364.411 RCS Ajaccio

Le 8 décembre 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives

et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

Président : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 38

### OPTIQUE BALBI BALEONE

SARL transformée en SAS

Au capital de 35.000 Euros

Siège social : CC. Grand Ajaccio

Baléone, 20167 Sarrola-Carcopino

835 326 281 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

Président : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 39

### O2 BALEONE

SARL transformée en SAS

Au capital de 35.000 €

C.C Atrium - Lieu-dit Pernicaggio

20167 Sarrola-Carcopino

828 855 346 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

Président : Monsieur Pierre FERRUS demeurant à AJACCIO (20000) 6, cours Napoléon.

Directeur Général : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.



04 95 32 04 40

**OPTIQUE DES 4 CHEMINS****SARL transformée en SAS**

Au capital de 21.200 €

Siège social : CC Les 4 Portes

Qu. Poretta - 20137 Porto-Vecchio

439 951 757 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 41

**MBA****SARL transformée en SAS**

Au capital de 20.000 €

Res. Alban - Cours Napoléon

20000 Ajaccio

818 568 511 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** Monsieur Guillaume BALBI demeurant à BASTIA (Haute-Corse), 20, boulevard Hyacinthe de Montera, Directeur Général : JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 42

**FURIANI OPTIQUE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social : CC « La Rocade »

RN 193 - 20600 Furiani

750 505 729 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée

à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 43

**OPTIC 2A****SARL transformée en SAS**

Au capital de 80.400 Euros

Siège social :

Centre Commercial Carrefour

Chemin du Finosello - 20090 Ajaccio

530 758 721 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 44

**OPTIQUE BALBI PORTICCIO****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social :

C.C. « Pôle d'Activités de Porticcio »

Lieu-dit Veta - 20166 Porticcio

Commune de Grosseto-Prugna

539 958 991 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capi-

tal de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 45

**AO SERVICES****SARL transformée en SAS**

Au capital de 22.867.35 €

Siège social : 40, Boulevard Paoli

20200 Bastia

429 720 758 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** Monsieur Jean-Dominique BALBI demeurant à BORGIO (20290), 3, lotissement Santa Devota  
**Directeur Général :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 46

**BALBI AUDITION  
GHISONACCIA****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social : Stretta di A Cisterna

20240 Ghisonaccia

518 258 637 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** Monsieur Jean-Dominique BALBI demeurant à BORGIO (20290), 3, lotissement Santa Devota  
**Directeur Général :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.



**DEPOSEZ  
vos annonces :**

[al-informateurcorse@orange.fr](mailto:al-informateurcorse@orange.fr)

**OPTIQUE SAINT-FLORENT****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social : Lieu-dit « Palluda »

Place du Monument, 20217 Saint-Florent

889 919 080 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 48

**OPTIQUE BALBI ROCADÉ****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social : Boulevard Louis Campi

Lieu-dit Finosello - 20090 Ajaccio

499 746 162 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 49

**ISAKA**

SASU au capital de 5.000 €

Siège : Diamant I, Résidence Diamant 1 B

Rue Emmanuel Arene, 20000 Ajaccio

799004239 RCS Ajaccio

Par décision de l'associé unique du 24/11/2021, il a été décidé de :  
- Nommer Président M. ANTONIETTI Félix diamant 1, Résidence du Diamant, 20000 Ajaccio en remplacement de Mme GERMOSEN GOMEZ ANTONIETTI Kirssis démissionnaire.  
Mention au RCS d'Ajaccio.

**CENTROPTIQUE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 25.500 euros

Siège social : Centre Ducret - Folelli  
20213 Penta Di Casinca  
351 380 340 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 51

**BAN DIFFUSION****SARL transformée en SAS**

Au capital au de 38.112,25 €

CC Leclerc - RN 193 - 20600 Bastia  
408 550 135 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 52

**BALBI AUDITION SANTE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social : Lieu-dit Finosello  
Bd Louis Campi - 20090 Ajaccio  
502 771 272 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet,

sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 53

**BALBI ACOUSTICIEN****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social : CC Hyper U  
RN 193 - Erbajolu - 20600 Bastia  
792 892 622 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 54

**VERRES****INDUSTRIE INSULAIRE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 53.357,16 Euros

Siège social : Imm Le Prado B  
Avenue de la Libération, 20600 Bastia  
399 826 056 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

**OPTICONSEIL****SARL transformée en SAS**

Au capital de 38.112,25 Euros

Siège social : 67, Cours Napoléon  
20000 Ajaccio  
413 653 478 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Présidente :** Madame Valérie BERLOU demeurant à AJACCIO (Corse du Sud), 36, cours Napoléon,

**Directeur Général :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 56

**LUMEN****SARL transformée en SAS**

Au capital de 50.000 Euros

Siège social :  
Immeuble les Jardins de Bodiccione  
Bât A - Boulevard Louis Campi  
20090 Ajaccio  
789 128 790 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 57

**ACUIVISION BALEONE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 35.000 €

C.C Atrium - Lieu-dit Pernicaggio  
20167 Sarrola-Carcopino  
828 828 558 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre

2021, les associés ont décidé à l'unanimité :

- La transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. Le capital de la société, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

- La modification de la dénomination sociale qui devient ACUIVISION au lieu d'ACUIVISION BALEONE.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** Monsieur Louis NERI demeurant à BASTELICACCIA (Corse du sud) Villa U Licettu, Lieu-dit Colombina,  
**Directeur Général :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 58

**BALBI AUDITION****PROPRIANO****SARL transformée en SAS**

Au capital de 30.000 Euros

Siège social :  
Centre Commercial Santa Giulia  
20110 Propriano  
531 689 669 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 59

**DON-JO LOCATION SAS**

Au capital social de 1000 Euros

Siège social : Route de St-Florent  
Ld Ortu Simonetta, 20200 Bastia  
900 100 132 RCS Bastia

**MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

Le 10 Juin 2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à la réalisation de :

- Tous travaux de montage, levage, transport et manutention et entretien des matériels, matériaux et équipements techniques.

- Toutes opérations d'entreposage.

Le reste sans changement.

Pour avis.

**FANG'OPTIQUE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 129.900 €  
L'annonciade - Quartier de Fango  
C.C Leclerc - 20200 Bastia  
793 196 882 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 61

**BAN DIFFUSION AJACCIO****SARL transformée en SAS**

Au capital de 103.020 Euros  
Siège social : Residence 1er Consul  
Quartier Candia - 20090 Ajaccio  
529 062 333 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par son gérant, Mr André BALBI.

Mention RCS Ajaccio.

N° 62

**BALBI AUDITION BORGIO****SARL transformée en SAS**

Au capital de 15.000 Euros  
Siège social : Lieu-dit Revinco  
Rond Point de Borgo - 20290 Borgo  
507 544 971 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomina-

tion de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés. Agrément dans les autres cas.

**Président :** Monsieur Jean-Dominique BALBI demeurant à BORGIO [20290], 3, lotissement Santa Devota

**Directeur Général :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 63

**SARL BF OPTIQUE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 12.500 Euros  
Siège social : 6, Cours Napoléon  
20000 Ajaccio  
433 690 757 RCS Ajaccio

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité :

- La transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. Le capital de la société, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

- La modification de la dénomination sociale qui devient BF OPTIQUE au lieu de SARL BF OPTIQUE.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** Monsieur Pierre FERRUS demeurant à AJACCIO [20000], 6, cours Napoléon.

**Directeurs Généraux :**

- JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

- Monsieur Jean-Dominique BALBI demeurant à BORGIO [20290], 3, lotissement Santa Devota.

Mention RCS Ajaccio.

N° 64

**SARL CORTE OPTIQUE****SARL transformée en SAS**

Au capital de 8.000 Euros  
Siège social : CC. Casino, 20250 Corte  
452 726 342 RCS Bastia

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité :

- La transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. Le capital de la société, son objet, son siège, sa durée, la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

- La modification de la dénomination sociale qui devient CORTE OPTIQUE au lieu de SARL CORTE OPTIQUE.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives

et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Cessions libres entre associés.

Agrément dans les autres cas.

**Président :** JAVA, société civile au capital de 3.150.500 €, ayant son siège social Les Jardins de Bodiccione A, Bd Louis Campi, 20090 Ajaccio, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le N° 538 512 633, représentée par Mr André BALBI.

Mention RCS Bastia.

N° 65

**CASA SANTA**

SARL au capital de 100,00 Euros  
Siège social : 15, Chemin San Giorgio  
Marina di Fiori, 20137 Porto Vecchio  
RCS Ajaccio 848524294

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 06 décembre 2021, il a été décidé de modifier l'article deux à compter du même jour.

**Ancien objet social :** La société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'acquisition, la construction, la rénovation, la mise en valeur de tous biens et droits immobiliers, et plus particulièrement la mise en location meublée desdits biens et droits immobiliers y compris avec prestation de services para hôteliers. Les opérations d'achat-revente, d'achat en vue de la vente ou encore simplement vente des biens et droits constituant tout ou partie de l'actif social. La souscription et l'obtention de tous crédits, avances, découverts destinés à financer l'activité sociale, qu'ils soient consentis avec ou sans garantie hypothécaire. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Nouvel objet social :** La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- toutes activités d'exploitation d'hôtels, et d'hébergements similaires, résidence de tourisme, motels et de locaux meublés de toutes catégories, toutes prestations de services dans le domaine du tourisme, l'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la création, la location, la prise en location gérance, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant aux activités spécifiées, l'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail, la location, la construction, la rénovation, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non, les opérations d'achat-revente, d'achat en vue de la vente ou encore simplement vente des biens et droits constituant tout ou partie de l'actif social, la souscription et l'obtention de tous crédits, avances, découverts destinés à financer l'activité sociale, qu'ils soient consentis avec ou sans garantie hypothécaire. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

**SARL FRACA-DS**

SARL au capital de 1000 Euros  
Siège social :  
Place Antoine de Giovanni  
20100 Sartene  
RCS N° 509 627 337

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Octobre 2021, il résulte :

La collectivité des associés de la Société "SARL FRACA-DS" a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 29 Octobre 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

**Forme :**

\* Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée

\* Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

**Administration :**

\* Anciennes mentions :

Direction assurée par un seul Gérant. Monsieur François Charles, DUNOYER de SEGONZAC. Né le 27/09/1946 à Saint Léonard de Noblat [87]

De nationalité Française.  
Demeurant : 6, boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS.

\* Nouvelles mentions :

**PRESIDENT :**

Monsieur François Charles, DUNOYER de SEGONZAC. Né le 27/09/1946 à Saint Léonard de Noblat [87].

De nationalité Française.

Demeurant : 6, boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS.

L'Assemblée Générale décide de mettre à jour l'article 3 des statuts pour prendre en compte la résolution qui précède : Le changement de dénomination sociale.

**ARTICLE 3 - DENOMINATION**

La dénomination de la Société :

"FRACA-DS".

Dans tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination sera précédée ou suivie immédiatement des mots écrits lisiblement "Société par actions simplifiée" ou des initiales "S.A.S." et de l'énonciation du montant du capital social.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

La Présidence :

Pour avis,

N° 67

**SCAF INNOVATION**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7600 euros  
Siège social : 775, Avenue de Valrose  
Ld Les Chênes - 20290 Borgo  
791 805 906 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2020 : Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/07/2020, et d'ajouter à l'article 2 des statuts la mention suivante :

- La fabrication et la vente de masques chirurgicaux, charlotte protection de tête, chaussons, système de désinfection modulaire, désinfecteur nouvelle génération, machine automatique désinfectant. Importation de tous articles textiles non tissés, matière première servant à la fabrication notamment de tous articles tendant à la protection individuelle à destination du secteur médical, et paramédical et vétérinaire ainsi qu'au grand public.

- L'importation de la vente en France ou à l'étranger de matériels divers se rapportant à l'objet social.

Le reste de l'article est inchangé.

Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,

**S.A.R.L AJ-LOC**

Société à Responsabilité Limitée  
**Transformée**  
**En Société par Actions Simplifiée**  
 Au capital de 15.000 euros  
 Siège social : Ld Avidanella  
 20230 Santa-Lucia-Di-Moriani  
 750 775 058 RCS Bastia

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes d'une délibération en date du 10 décembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 15.000 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Jonathan MEDDA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son  
**Président** : Monsieur Jonathan MEDDA demeurant Lieu-dit Avidanella, 20230 POGGIO-MEZZANA.

Pour avis, Le Président.

N° 69

**ECO-TEC HABITAT PRO CORSE**

SAS au capital de 8000 €  
 Siège social : VC, Zone Artisanale  
 20250 Corte-891854978 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 19 novembre 2021 : M. RENNA Jean-Paul demeurant 10 rue Victorin Camoins, 04000 DIGNE LES BAINS a été nommé Président en remplacement de M. Philippe GREGO demeurant route de Cervione, Aqua Nera, 20221 Cervione ; Monsieur BOYER Michel demeurant Lieu-dit CHANCADA, 20231 VENACO a été nommé Directeur Général avec pouvoirs identiques à ceux de la présidence.  
 Mention sera faite au RCS de Bastia.

N° 70

**SARL VILLA CORSA**

SARL au capital de 8000 €  
 852 123 371 RCS Bastia  
 Siège social : Le Clos des Oliviers  
 Bât H - Route de Calvi  
 20220 L'Ile-Rousse

Par AGE du 10/12/21, l'associé unique a décidé à compter de ce jour de modifier l'activité de la société : Exploitation d'hébergement de courte durée, chambres d'hôtes.  
 Immatriculation au RCS de Bastia.

**SOPEC**

Société par Actions Simplifiée  
 Au capital de 30000 euros  
 Siège social : ZA - N°15 - RN 200  
 20250 Corte-335184255 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2021, il résulte :

Changeement de Président de la société :  
**Partant** : Monsieur SORENTI François, demeurant Belli Piani, 20250 Sainte Lucie de Mercurio.

**Nouveau** : SAS JM SORENTI, société par actions simplifiée au capital de 1000 €, inscrite au RCS BASTIA 900 863 911, siège social : Lot 15, Artisanale, 20250 Corte.

Date d'effet : 26/11/2021.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 72

**IFAPE**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 380,00 €  
 Siège social : Quartier Saint-Joseph  
 Immeuble Pascal Mariani  
 20090 Ajaccio  
 519 085 401 RCS Ajaccio

**AVIS DE PUBLICITE LEGALE**

L'assemblée générale ordinaire en date du 03 décembre 2021 a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement : Monsieur Méreu Jacques-Pierre, SAS COREVAL au capital social de 601.301 euros, inscrite au RCS d'Ajaccio, SIREN 511 255 325 et Monsieur Beretta Lionel, SAS COREVAL au capital social de 601 301 euros, inscrite au RCS d'Ajaccio, SIREN 511 255 325. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, Le représentant légal.

N° 73

**« MARY CESARI »**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 7622,45 €  
 Siège social : Gare de Corte  
 20250 Corte  
 421 334 061 R.C.S. Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2021 :

Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 13 décembre 2021, aux activités :

- Traiteur et Cuisine Traditionnelle.

En conséquence, la nouvelle mention a été ajoutée à l'article 2 des statuts comme suit :

«La société a pour objet :

- La fabrication à caractère artisanal de quiches, tartes salées, tartes sucrées, tourtes fraîches, produits locaux, et tout autre produit artisanal de même catégorie destinés à la vente,

- La préparation en chambre, le façonnage et la cuisson associés à la vente au détail de pains et de viennoiseries à partir de pâtes et de pâtons surgelés,

- La vente de produits locaux divers.

- Traiteur et Cuisine Traditionnelle».

Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,

**GARAGE CECCARELLI**

SAS au capital de 1000 euros  
 Siège social : Descente des Abattoirs  
 Lupino, 20600 Bastia  
 890 977 770 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 01/12/2021, il résulte que M. Ahmed EL MAHI, demeurant Paese Novu, Bât J1, 20600 Bastia a été nommé en qualité de Président, à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Emmanuel, Victor CECCARELLI, démissionnaire.

Pour avis, Le Président.

N° 75

**AVIS**

Par décision du 19 novembre 2021, l'associé unique de la Sarl PAOLI IMMOBILIER, dont le siège est Résidence le Roi Théodore, Bât B, Moriani Plage, 20230 SAN NICOLAIO [501 847 578 RCS BASTIA], a décidé sa transformation en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5000 euros.

**Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. **Transmission des actions** : La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Vannina ANGIUS-BIASI demeurant Résidence Castel Verde, bât B, 20230 Moriani-Plage.

N° 76

**LOCABRI**

Société par Actions Simplifiée  
 Au capital de 1000 euros  
 Siège social : Rue Rene Biancarelli  
 20137 Porto-Vecchio  
 845 233 378 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 26 novembre 2021, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de Tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre et second œuvre, travaux de VRD et terrassement et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,  
 Le Président.

N° 77

**CALAVESE CONSTRUCTION**

Société par Actions Simplifiée  
 Au capital de 1000 euros  
 Siège social : Route de la Castagna  
 20100 Sartène - RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 30 septembre 2021 : Monsieur Armando DA SILVA MOREIRA, demeurant Pont Acoravo, route Arbellara, 20110 Propriano a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Charles PAOLI, démissionnaire.

Pour avis,  
 Le Président.

**CORSICA ENERGIA**

Société Par Actions Simplifiée  
 Au capital de 128.000,00 €  
 Siège social : 10, Lot. Magnificu di Borgu  
 Strada Vechja - 20290 Borgo  
 880 978 333 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE LEGALE**

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2021, il résulte que :

- ANTOINE AIELLO, demeurant à BORGU (Corse) Lotissement U Magnificu di Borgu, Strada Vechja, a été nommé président de la société en remplacement de MARIE AIELLO.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

**EXTRAIT DE JUGEMENT**

N° 79

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 07/12/2021, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de la Société :

PPL [SAS] - Marine de Santa Severa  
 20228 Luri

Activité : Vente au détail de tous produits d'épicerie

RCS Bastia : B 820 828 515, 2016 B 411

Date de cessation des paiements :

07/06/2020

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT

[Me Frédéric TORELLI

et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle

20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La SELARL Me Nicole CASANOVA,

Greffier.

N° 80

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 07/12/2021, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Miranda Barroso Juvenal

Carrefour U Ristincu

Route du Village - 20600 Furiani

Activité : Travaux de revêtement des sols et des murs

RCS Bastia : 492 689 153

Date de cessation des paiements :

07/12/2021

Mandataire Judiciaire :

SELARL ETUDE BALINCOURT

[Me Frédéric TORELLI

et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle

20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La SELARL Me Nicole CASANOVA, Greffier.

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

PREALABLE A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT  
LA DEMANDE DE REGULARISATION ET DE MISE EN EXPLOITATION  
D'UNE PLATE-FORME DE TRANSIT ET LA DEMANDE DE DEFRICTION  
PRESENTEES PAR LA SOCIETE « EQUARRI'CORSE »

**COMMUNE D'ALÉRIA**

1ère insertion,

DUREE DE L'ENQUÊTE : du 05/01/2022 au 04/02/2022.  
SIEGES DE L'ENQUÊTE ET LIEUX DE DEPÔT DU DOSSIER :

\* Mairies d'Aléria, Ghisonaccia et Aghione.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Madame Lætitia ISTRIA, ingénieur en environnement spécialisé en traitement des eaux et déchets, recevra le public en mairies d'Aléria, Ghisonaccia et Aghione, selon les modalités suivantes :

- \* mercredi 5 janvier 2022, de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie d'Aléria ;
- \* vendredi 14 janvier 2022, de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie de Ghisonaccia ;
- \* jeudi 27 janvier 2022, de 9 h 00 à 12 h 00, en mairie d'Aghione ;
- \* vendredi 4 février 2022, de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie d'Aléria.

Monsieur Pierre-Olivier BONNOT, attaché des services de l'Etat à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, a été désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Durant cette période, le public prendra connaissance du dossier d'enquête et consignera ses observations dans un registre ouvert à cet effet dans les mairies d'Aléria, Ghisonaccia et Aghione, dans le respect des gestes barrières.

Lors de ces permanences, le public pourra formuler ses observations au commissaire enquêteur par téléphone [04 95 57 00 73 pour la mairie d'Aléria, 04 95 56 15 10 pour la mairie de Ghisonaccia, et 04 95 56 60 33 pour la mairie d'Aghione].

Ce dossier pourra être consulté sur un poste informatique dans les mairies d'Aléria, Ghisonaccia et Aghione, pendant la même période, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à partir du site internet des services de l'Etat en Haute-Corse.

[<http://www.haute-corse.gouv.fr/enquetes-publiques-icpe-r108.html>].

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2795>

Les observations relatives à l'enquête pourront être adressées au commissaire enquêteur par écrit, dans les mairies d'Aléria, Ghisonaccia et Aghione, et par voie électronique [ddtm-sjc-uc-consultation-publique@haute-corse.gouv.fr],

au plus tard le 4 février 2022 à 17 h 00.

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la société « EQUARRI'CORSE », Lieu-dit Porcellone « U Mulinu », 20243 Prunelli di Fiumorbo [tél. : 04 95 56 06 03].

La décision qui interviendra à l'issue de la procédure sera soit une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions, soit un refus.

Le préfet est l'autorité compétente pour prendre cette décision.

**SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIES**

7, rue Maréchal Ornano - BP 203 - 20000 Ajaccio - Tél : 04.95.21.49.01

Mail : [contact@corsicalex-avocats.com](mailto:contact@corsicalex-avocats.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice d'AJACCIO,  
sis 4 Boulevard Masseria, le :

**MERCREDI 16 FEVRIER 2022 à 8 H 30**

Département de la Corse du Sud, sur la commune d'Ajaccio :

Dans l'immeuble dénommé « La résidence des Fleurs lieu-dit Candia cadastré BD 95, 96, 98, et 127

Le lot 67 : cave numéro 9 au sous-sol de 3,20 m2

Le lot 87 : appartement D9 situé au 4ème étage de l'immeuble Les Bleuets Bâtiment D de 86 m2 comprenant une entrée, un salon, une cuisine, un cellier, un dégagement, une salle de bains avec WC séparé et deux chambres et une terrasse de 25 m2.

Mise à prix : 40.000 euros

Visite des lieux par la SCP GARIN - FORESTIER - GENASI (Tél : 04.95.51.76.16), le : vendredi 7 janvier 2022 de 14 h à 16 h

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.

[Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli-Maurel & Associés", pour consultation].

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

\* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

\* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", 7, Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'Ajaccio.

Site internet : <http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, Le 7 décembre 2021, Pour extrait. [20190393s3].

**SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIES**

7, rue Maréchal Ornano - BP 203 - 20000 Ajaccio

Tél : 04.95.21.49.01

Mail : [contact@corsicalex-avocats.com](mailto:contact@corsicalex-avocats.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice d'AJACCIO,  
sis 4 Boulevard Masseria, le :

**MERCREDI 19 JANVIER 2022 à 8 H 30**

Département de Corse du Sud sur la commune d'Eccica-Suarella :

Dans un ensemble immobilier situé lieu-dit « Bartoleto » cadastré D 1028 et D 1030 :

- Le lot n° 10 : un appartement à l'état brut d'une superficie de 133 m2 comprenant une entrée, une cuisine, un salon, 3 chambres, 2 salles d'eau, une buanderie et une terrasse ainsi que la jouissance exclusive et particulière d'une parcelle de terre d'une superficie de 740 m2

- Le lot n° 11 : un espace à aménager au sous sol d'une superficie d'environ 130 m2  
Mise à prix : 53.000 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.

[Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli-Maurel & Associés", pour consultation].

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

\* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

\* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", 7, Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'Ajaccio.

Site internet : <http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO,

Le 22 novembre 2021,

Pour extrait. [20210127].

**SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIES**

7, rue Maréchal Ornano - BP 203 - 20000 Ajaccio

Tél : 04.95.21.49.01

Mail : [contact@corsicalex-avocats.com](mailto:contact@corsicalex-avocats.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice d'AJACCIO,  
sis 4 Boulevard Masseria, le :

**MERCREDI 19 JANVIER 2022 à 8H30**

Département de Corse du Sud sur la commune d'AJACCIO :

Dans la copropriété dénommée « Les jardins de l'Empereur » dans l'immeuble «Wagram», cadastré BV 372 à BV 381 :

Le lot n° 6 : un appartement au rez-de-chaussée côté gauche type T4 de 65m2 comprenant une entrée, un salon, une cuisine, un dégagement, 3 chambres, une salle de bains avec WC séparé.

Le lot n° 33 : une cave au sous-sol N°13 de 4,31m2

Mise à prix : 30.000 euros

Visite des lieux par le Ministère de CAROLE GARIN-FORESTIER GENASI (Tel : 04.95.51.76.16), le vendredi 7 janvier 2022 10h à 12h

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.

[Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires, et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel & Associés", pour consultation].

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

\* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

\* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", 7, Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'Ajaccio.

Site internet : <http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO,

Le 08 décembre 2021,

Pour extrait. [20210128].

N° 85

## CABINET RETALI & ASSOCIES

Avocat au Barreau de Bastia  
39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
E-mail : [contact@cabinet-retali.com](mailto:contact@cabinet-retali.com)

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de SAN-NICOLAO (Haute-Corse) 20230 Lieu-dit Poggiolu,  
Une maison d'habitation cadastrée Section C n°44 pour 05a 41ca

**MISE A PRIX : 92.000,00 €**  
**VISITE LE MARDI 4 JANVIER 2022 de 11H30 à 12H30**

### L'ADJUDICATION EST FIXEE LE JEUDI 20 JANVIER 2022 A 11 HEURES

Par devant le juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BASTIA,  
Rond-Point de Moro Giafferi - 20407 BASTIA CEDEX

### DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

SUR LA COMMUNE DE SAN-NICOLAO (HAUTE-CORSE) 20230 Lieu-dit Poggiolu,  
Une maison d'habitation élevée d'un rez-de-chaussée composée d'une entrée,  
un dégagement, un WC, une cuisine équipée, un séjour avec cheminée, une salle  
de bain, trois chambres, une terrasse avec four à pizza et un garage,  
Cadastrée section C n°44, Lieu-dit Poggiolu, pour 05a 41ca,  
Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par  
un avocat inscrit au barreau de BASTIA muni d'un chèque de banque de 10 % de  
la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même  
montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.  
Pour de plus amples renseignements :  
- s'adresser à Maître Thomas D'JOURNO, avocat au Barreau de MARSEILLE  
(13006) 43/45 rue Breteuil - TEL. 04.13.24.13.63 - [f.hoffmann@provansal.eu](mailto:f.hoffmann@provansal.eu) ou  
sur le site internet de son cabinet <http://www.provansal.eu>  
Ou au CABINET RETALI & ASSOCIES, 39 Bd PAOLI, 20200 BASTIA  
E-mail : [contact@cabinet-retali.com](mailto:contact@cabinet-retali.com) ou sur son site internet :  
[www.cabinet-retali.fr](http://www.cabinet-retali.fr)  
- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Bastia.

N° 86

## SCA ALIMEA

Coopérative Agricole en cours de liquidation  
**Siège de la liquidation** : Bravone - 20230 Linguizzetta  
RCS Bastia : 338 714 777  
N° Agrément : 2B/870002

### AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AG de clôture de liquidation s'est réunie le 09 décembre 2021 sur convocation  
du liquidateur Monsieur Jean-Guy DUMONT.  
Cette assemblée a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de  
l'exécution de son mandat au liquidateur et constaté la clôture de liquidation.  
Le liquidateur.

## Info COMMENT PUBLIER VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES EN 2021 Info

ICN Informateur Corse Nouvelle a été renouvelé en qualité de pu-  
blicateur légal en 2021 pour la Corse-du-Sud et la Haute-Corse.  
Par arrêté conjoint de la Ministre de la Culture et du Ministre de  
l'économie, des finances et de la relance en date du 7 décembre  
2020, il a été décidé que s'agissant des constitutions de sociétés  
classées en 8 catégories, la facturation serait effectuée au forfait.  
Pour toute les autres catégories d'annonces judiciaires et légales,  
la facturation serait effectuée au mm/colonne dans les mêmes  
conditions tarifaires que pour l'année 2020 soit 1,78 € HT le mm/co-  
lonne pour les départements listés dans les annexes I à VI.  
Pour toutes informations concernant les barèmes forfaitaires pour  
les constitutions de sociétés ou toutes questions pratiques, appeler  
Albert TAPIERO au 04 95 32 89 92 ou 06 20 53 54 73 ou Bernadette  
BENAZZI au 04 95 32 04 40.  
Contrairement à certains sites internet qui tentent de racoler sur  
l'affirmation «nos tarifs les moins chers», nous vous précisons que  
les tarifs sont fixés par les services de l'Etat et sont identiques et  
sans réduction de tarif possible pour tous les journaux habilités.

N° 87

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur  
Avenue Paul Giacobbi  
BP 678 - 20601 BASTIA Cedex  
Tél : 04 95 30 93 93 - Fax : 04 95 30 50 29  
mél : [direction@oehc.fr](mailto:direction@oehc.fr)  
web : <http://www.oehc.fr>

L'avis implique un marché public  
Objet : Refonte du collecteur de refoulement DN 800mm de la station de pom-  
page de Figari  
Référence acheteur : 2021-043-SI  
Type de marché : Travaux  
Procédure : Procédure adaptée  
Code NUTS : FRM01  
Description : Travaux de refonte générale de la canalisation de refoulement de la  
station de pompage de Figari ainsi que la reprise des piquages existants et des  
équipements hydrauliques s'y rapportant.  
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non  
Conditions relatives au contrat  
Financement : Le financement de l'opération est assuré par le budget d'investis-  
sement de l'OEHHC.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par vire-  
ment administratif dans le délai global de paiement de 30 jours conformément  
aux dispositions de l'article R2192-10 du Code de la commande publique, au  
compte ouvert au nom du titulaire indiqué au présent marché à partir de son RIB  
ou RIP original.

### Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :  
Se référer au règlement de consultation.

- Identification Professionnelle (IP) : 5111 : construction de réseaux d'adduction  
et de distribution d'eau sous pression (potable ou brute - Etablis en canalisations  
de DN>500mm ou 300mm<DN<500mm si pression est <25 bars en site non ur-  
banisé

### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères  
énoncés ci-dessous avec leur pondération :

40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique  
15% Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution  
des travaux

5% Performances en matière de protection de l'environnement

40% Prix

Remise des offres : 11/01/22 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA  
Villa Montépiano  
20407 Bastia - Cedex,  
Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55,  
mél : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

Envoi à la publication le : 13/12/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur,  
déposer un pli, allez sur <http://www.oehc.fr>



LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec [actulegales.fr](http://actulegales.fr), vous  
retrouvez toutes les  
annonces légales  
entreprises parues dans la  
presse habilitée depuis le  
1er janvier 2010



Actulégaes.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale

## DERNIERES MINUTES

N° 88

### La SAS FLEUR D'AMAGAZ

Société par Actions Simplifiée  
Siège social : 21, Allée de la Plage  
Résidence du Golfe, 20090 Ajaccio  
888 114 175 RCS d'Ajaccio

Suivant acte sous seing-privé établi à AJACCIO le 21 Juin 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière le 23 Juin 2021, publié le 02 Juillet 2021, la SAS FLEUR D'AMAGAZ, sise 21, Allée de la Plage - Résidence du Golfe - 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le n° 888 114 175, a donné à bail à la SASU L.DEPIL, sise 17, Avenue Gambetta - 75020 PARIS, un local commercial brut de 91,97 mètres carrés au rez-de-chaussée, sis Parc d'Activité de Mezzavia II, constituant le n°08 du règlement de copropriété, établi par Maître Louis-Valéry VERGEOT, Notaire Associé de la SCP PINNA-MELGRANICUTTOLI-VERGEOT, titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO, sis 6, Boulevard Sylvestre Marcaggi (20000), pour une durée de neuf années du 15 Septembre 2021 au 15 Septembre 2030.

Par convention en date du 25 Novembre 2021, ledit bail commercial a fait l'objet d'une résiliation anticipée acceptée par les deux parties. Cette convention de résiliation a fait l'objet d'un enregistrement auprès du Service de la Publicité Foncière le 09 Décembre 2021.

Pour avis,

N° 89

### MTGVAL

SAS au capital de 500 €  
Siège : Appartement B3  
Résidence Marincaja  
Marincaja - 20166 Pietrosella  
853371540 RCS Ajaccio

Par décision de l'associé unique du 12/05/2021, la société SASU MAESTRALE SAILING au capital de 500 €, sise appartement b3, Résidence Marincaja, Marincaja, 20166 PIETROSELLA N°821092947 RCS de AJACCIO, associée unique de la société MTGVAL, a décidé la dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine de cette société à compter du 30/11/2021 dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le T.C. de AJACCIO dans les 30 jours de la présente publication.

N° 90

### LE TIRE BOUCHON

Société à Responsabilité Limitée  
En liquidation au capital de 7622 euros  
Siège social : 15, rue Clémenceau  
20260 Calvi (Corse)  
431 560 689 RCS Bastia

### AVIS DE PUBLICITE LEGALE

- L'assemblée générale par une décision en date du 31 août 2021, après avoir entendu le rapport de Maryse CORNELOUP, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bastia.

Pour avis, la liquidatrice.

N° 91

### LA COUSETTE

Société à Responsabilité Limitée  
Transformée  
En Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Résidence Empire  
Bât. D2, Finosello, 20090 Ajaccio  
479147043 RCS Ajaccio

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération du 14/12/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1000 euros. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. **Chaque associé** a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Madame Annie POGGI, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : **PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : Madame Annie POGGI demeurant Résidence Empire - Bât D2 - Finosello - 20090 Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 92

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

La Société GAVRIANE SAS.  
RCS 514 801 414 RCS Vienne  
Siège social : 85, rue Condorcet  
38090 Vaulx-Milieu  
Ets Secondaire :  
RCS Bastia 2010 B 370  
Canale di Melu - 20620 Biguglia

Par jugement du 07/12/2021, le Tribunal de Commerce de VIENNE a prononcé conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire de la société GAVRIANE, Prise de participations et gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Prestations de service en matière photovoltaïque, 85 rue Condorcet, 38090 VAULX-MILIEU, - 514 801 414 RCS Vienne.

Administrateur :  
SCP ABITBOL & ROUSSELET, représentée par Me Frédéric ABITBOL 38 avenue Hoche, 75008 PARIS, avec mission de : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.

Administrateur :  
SELARL AJ UP, représentée par Me Eric ETIENNE-MARTIN 12, rue Louis Braille, 42000 SAINT-ETIENNE, avec mission de : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.

Mandataire judiciaire : Selarl ALLIANCE MJ représentée par Maîtres Cédric CUI-NET et Véronique PEY-HARVEY, 1 rue du Musée, 38200 VIENNE à qui les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois de la publication du jugement au BODACC.

Le Greffier,

N° 93

### EARL DE GIUSEPPONE

Exploitation Agricole  
à Responsabilité Limitée  
Au capital de : 8000 €uros  
Lieu-dit Bechorosso  
20131 Pianottoli-Caldareello

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 13 Décembre 2021, à Pianottoli-Caldareello, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**EARL DE GIUSEPPONE**

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.

Siège social : Lieu-dit Bechorosso - 20131 Pianottoli-Caldareello

Durée : 50 ans à compter du jour de son immatriculation au RCS d'Ajaccio  
Capital social : 8000 euros  
Gérant : Madame JEHL Camille, Laurence, Annie. Née le 12 Mars 1992 à VERSAILLES (Yvelines), demeurant à Pianottoli-Caldareello (Corse-du-Sud) - Chemin d'Arbitro.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Immatriculation sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

N° 94

Dénomination sociale :

**SASU EXPERTISSE**

Siège social :

36, Lotissement Campo Meta  
20600 Furiani  
Capital social : 2000 euros  
N° SIREN 813 922 069 RCS Bastia

Par décision en date du 30/11/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/12/2021 et sa mise en liquidation amiable. Mr Laurent LOPEZ demeurant 36, Lotissement Campo Meta, 20600 Furiani a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au 36, Lotissement Campo Meta, 20600 Furiani, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis et mention.

N° 95

**JML**

SASU au capital de 5000 €  
Siège social : 36, Domaine de Suartello  
20090 Ajaccio  
RCS Ajaccio 831964598

Par décision de l'associé Unique du 31/12/2020 il a été décidé :

- d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Mme MARCHETTI Laurie demeurant 36, Domaine de Suartello, 20090 Ajaccio pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020. Radiation au RCS d'Ajaccio.

N° 96



**Maître Charles SANTUCCI**

Notaire Associé de la SAS

« Alain SPADONI

& Associés, Notaires »,

3, avenue Eugène Macchini

Ajaccio [20177]

Suivant acte reçu par Maître Charles SANTUCCI Notaire associé à AJACCIO de la Société par Actions Simplifiée «Alain SPADONI & Associés, Notaires» à AJACCIO, 3, Eugène Macchini, Le Régent, le 21 octobre 2021, enregistré au SPFE d'AJACCIO le 23 novembre 2021, référence 2A04P31 2021 N 00619, a été donné l'usufruit d'un fonds de commerce,

Par : Madame Marguerite, Mathilde CASALTA demeurant à Casaglione [20111], Tiuccia, née le 10 septembre 1937 à Hanoi.

A : Monsieur André Ange Marie MORATI, demeurant à Casaglione [20111], hôtel Agula Marina, Tiuccia, né le 21 décembre 1973 à Pau.

L'usufruit d'un fonds de commerce de débit de boisson et de tabac sis à Casaglione [20111], hameau de Tiuccia, lui appartenant, connu sous le nom commercial Bar chez André, et pour lequel le donateur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio, sous le numéro 300443157.

La valeur en toute propriété est de 56.000 € et la valeur de l'usufruit donné est de 11.200 €.

L'entrée en jouissance pleine et totale est fixée au 21 octobre 2021.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de la SAS Alain SPADONI & Associés, Notaires.

Pour insertion, le notaire.

N° 97

### TSB - TRANSPORT SERVICE BERTONCINI

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2000 euros  
Siège social : A Funtana  
Village de Bisinchi, 20235 Bisinchi  
823 405 584 RCS Bastia 20200

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 24 décembre 2020, l'Assemblée Générale de l'associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,  
Le Président.

N° 98

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Décision :  
Ouverture Procédure de Sauvegarde prononcé (e) le 30/11/2021 par le Tribunal de Commerce de Toulon à l'égard de :

La SARL GEORESO  
Avenue Auguste Renoir  
Les Peupliers

83160 La Valette-du-Var  
527 549 067 RCS Toulon

Ets secondaire : RCS Bastia 2014 B 275  
Avenue de Borgo - Résidence Casa Luna B 2 - 20290 Borgo

Mandataire judiciaire : SELU Christine Rioux, 9, Boulevard de Strasbourg, 83000 Toulon

Date de cessation des paiements : 25/11/2021.

**RésinaSol Corse**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2000 euros  
Siège social : Lot 20 - Turruciolli 3  
Route de Muratello  
20137 Porto-Vecchio

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTO-VECCHIO du 14 décembre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Dénomination : **RésinaSol Corse**  
Siège : Lot 20 - Turruciolli 3 - Route de Muratello - 20137 Porto-Vecchio  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2000 euros

Objet : Tous types de revêtement sols et murs, Tous travaux de rénovation, d'agencement intérieur et extérieur, de terrassement, Tous travaux de petite maçonnerie, d'isolation par plaques de plâtre, ainsi que l'achat et la vente de produits de revêtements de sols et autres  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Maxime, Jean-Benoit SARRAZIN, demeurant Lot 20 - Turruciolli 3 - Route de Muratello - 20137 Porto-Vecchio

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 100

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP en date à Olmeta di Tuda du 10/12/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**MELILLA**

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Objet : La société à pour objet :

- Les activités de Chambres d'hôtes, de tables d'hôtes et la fourniture de toutes prestations et services qui y sont attachées ;
- L'activité de loueurs en meublés ;
- La location de véhicules terrestres à moteur ;
- L'organisation et la mise en place d'ateliers thématiques ;
- La mise en place de loisirs et d'activités sportives ;
- La pratique de soins relaxant du visage et du corps.

Siège social : Villa Melilla, Lieu-dit Castagnello, 20232 Olmeta di Tuda  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital social : 105.200 euros  
Président : M. Butron Henri, Daniel, demeurant Villa Melilla, Lieu-dit Castagnello, 202032 Olmeta di Tuda

Immatriculation sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GROSSETO-PRUGNA du 14/12/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Dénomination :

**U PONENTE CONCIERGERIE**

Siège : Villa N°1, Le Parc de Porticcio, Fornace, 20166 Grosseto-Prugna

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1000 euros

Objet : Conciergerie, multiservices, petits travaux, gardiennage

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Yohan, Pierre, Maurice LE POCHAT demeurant Villa N°1, Le Parc de Porticcio, Fornace, 20166 Grosseto-Prugna

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,

Le Président.

N° 102

**LE TIRE BOUCHON**

Société à Responsabilité Limitée  
En liquidation

Au capital de 7622 euros

Siège social : 15, rue Clémenceau  
20260 Calvi (Corse)  
431 560 689 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE LEGALE**

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 août 2021 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2021 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommée comme liquidatrice : Madame Maryse CORNELOUP BELMONTE, demeurant à CALVI [Corse] route du Stade, l'Aniella 1, 20260 calvi, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au domicile de la liquidatrice.
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,

Le liquidateur.

N° 103

**MARINA DI LAVA**

SARL au capital de 3.000 €

Siège : Residence Fiori Di Cala Rossa  
Route de Cala Rossa, 20137 Lecci  
452542863 RCS Ajaccio

Par décision de l'AGE du 02/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social à l'hôtel Marina di Lava, Golfe de Lava, 20167 APPIETTO. Mention au RCS d'Ajaccio.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée  
DÉNOMINATION : **SESSA IMMO**

SIEGE SOCIAL : Résidence l'Atrium, 8 Av de la République, 20260 Calvi

OBJET : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entrepreneurs, sur les plans administratif, juridique, commercial, marketing, comptable, technique, commerciale, financier ou autres

DATE DE CONSTITUTION : 3/12/2021  
DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros  
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1000 euros

PRESIDENT : Georges DELOUTRE, route de Pietramaggiore, 20260 Calvi

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CESSION DES ACTIONS : Tant que la société est unipersonnelle, la cession d'action est libre. En cas de perte du caractère unipersonnel les cessions d'actions sont restreintes conformément à l'article 16 des statuts.

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 105

**INDUSTRIES SARTENAISES**  
SARL au capital de 400.000 €

Siège : Santa Giulia, Route de Sartene  
20110 Propriano-317220564 RCS Ajaccio

Par décision de l'associé unique du 30/09/2021, la société Société anonyme à conseil d'administration SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATION DU GROUPE TOUSSAINT MOCCHI au capital de 1.494.000 €, sise route de sartene, 20110 PROPRIANO N°334138278 RCS de AJACCIO, associée unique de la société INDUSTRIES SARTENAISES, a décidé la dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine de cette société à compter du 31/10/2021 dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le T.C. de AJACCIO dans les 30 jours de la présente publication.

N° 106

**FIN DE LOCATION GERANCE**

Le contrat de location gérance, du fonds de commerce de restauration débit de boissons 4ième catégorie situé et exploité à 6, Rue Gabriel Peri, 20200 Bastia, qui avait été consenti suivant acte sous seing privé à Folelli (Penta Di Casinca) en date du 8 octobre 2013 par la SARL LE REGALIA, au capital de 1000 €, dont le siège social est à Bastia (20200), 6, Rue Gabriel Peri, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 500 235 981 à la SARL ESPP, au capital de 2 000 € dont le siège social est à Vivario (20219), Le Refuge du GR20, Place de la Gare à Vizavona, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 798 110 177, à pris fin, le 30 avril 2014, par résiliation amiable.

Pour avis,

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à PORTO-VECCHIO, du 19 novembre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière  
Dénomination sociale : **GHJESIOLA**

Siège social : Hameau de Ghjesiola, Route d'Araghju 20137 Porto-Vecchio

Objet social : L'acquisition, la vente à titre exceptionnelle, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers, mobiliers, la réalisation de toutes opérations immobilières et financières, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Caroline, Denise, Marie REVOL, demeurant Hameau Ghjesiola, Route d'Araggio, 20137 Porto-Vecchio

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

**PLUS RAPIDE**

PAIEMENT CARTE BANCAIRE

**ACCEPTE**

DANS NOS BUREAUX

**OU**

PAR TELEPHONE 0495320440

N° 108

**SAS MDC-2C**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2000,00 euros

Siège social : 1, Rue du Gal de Gaulle  
20100 Sartène

B 827 686 197 RCS Greffe Ajaccio

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes du PV des décisions extraordinaires des associés en date du 20 novembre 2021 enregistré à AJACCIO, le 29 novembre 2021, dossier 2021 00045591 référence 2A04P31 2021 A 01361 il résulte que :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/11/2021 et il a été nommé comme liquidateur, Monsieur CORDERO Mario, demeurant à SARTENE [Corse-du-Sud], Boulevard Jacques NICOLAI, Le Coecilia, Bât B, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège social de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

N° 109

**RECTIFICATIF**

Dans l'annonce légale n°25 parue dans " L'Informateur Corse Nouvelle " semaine du 10/12/2021 (6903), concernant : SASU S.P.L

\* Il fallait lire :

Siège social : Résidence de la Plage - Agosta Plage - Porticcio - 20166 Albitreccia.

PRÊTS D'ŒUVRES D'ART

## Musées et lycées de Corse, la convention

**Des œuvres issues des collections** des musées corses exposées dans les lycées insulaires? C'est l'objet d'une convention signée entre la Collectivité de Corse, propriétaire des musées de Corse et certains lycées. Cette initiative a d'ores et déjà donné lieu à l'installation, en vitrines sécurisées, d'une quinzaine d'œuvres issues des collections du musée d'archéologie d'Aleria dans le hall du lycée Giocante de Casabianca de Bastia. Une démarche qui, selon Antonia Luciani, conseillère exécutive en charge de la culture, répond à un constat: les jeunes ne fréquentent pas les musées. D'où l'idée de faire en sorte que les collections viennent à eux. Mais la démarche ne vise pas seulement à exporter hors les murs des œuvres d'arts ou du mobilier de fouilles, elle s'inscrit également dans un projet pédagogique. Les enseignants ont pu suivre une formation autour des objets prêtés par le musée d'Aleria autour de leur provenance, de leur histoire ou encore de leur composition. L'objectif est de les utiliser comme support en classe. Dans les cours d'histoire ou encore d'art plastique, mais également dans des matières dans lesquels on ne les attend pas, comme la chimie pour évoquer, par exemple, les techniques de datation. Pour la Direction du patrimoine, ce prêt d'artefacts doit également permettre d'évoquer avec les élèves les différents débouchés et métiers possibles dans les métiers du patrimoine et de la conservation des œuvres. Ce type d'initiative est appelé à se développer. ■ JE



LYCÉE PROFESSIONNEL MARITIME DE BASTIA

## Un nouveau BTS à la prochaine rentrée

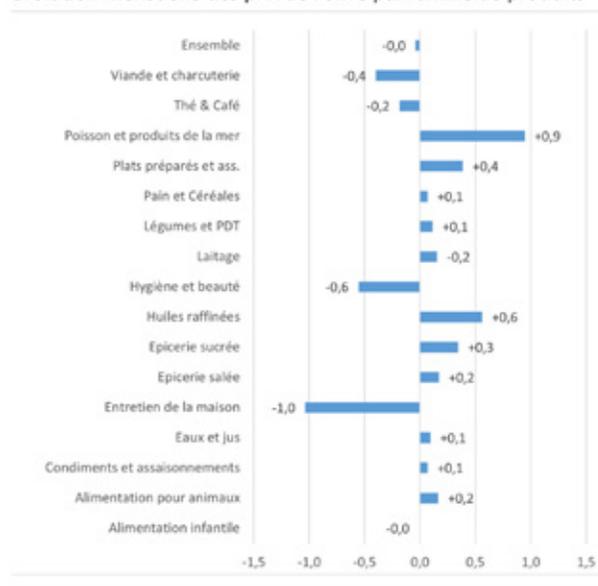
**En septembre 2022**, un BTS «Pêche et gestion de l'environnement marin» sera mis en place au Lycée professionnel maritime de Bastia. Il forme aux métiers de marin pêcheur, officier et commandant de navire de pêche, patron artisan à la pêche; de cadre dans les coopératives maritimes, dans les armements à la pêche ou encore de technicien dans des bureaux d'études spécialisées dans l'environnement ou la pêche. Cette ouverture est l'aboutissement d'un effort partagé entre le ministère de la Mer et la Collectivité de Corse qui a investi plus de 14 M€ afin de rénover les plateaux techniques, les classes et l'internat du lycée et d'offrir aux élèves un équipement moderne et fonctionnel. Pour la rentrée 2022, trois classes de BTS supplémentaires ont créées par le ministère de la Mer au sein du réseau des Lycées professionnels maritimes. «*Cette troisième ouverture de BTS permettra d'encourager le développement d'une filière de l'économie bleue pourvoyeuse d'emplois qualifiés qui répond au besoin exprimé par les employeurs maritimes à l'échelle de la Corse et de la Méditerranée continentale, souligne Annick Girardin, ministre de la Mer. Elle permettra également aux insulaires de poursuivre sur place leurs études supérieures auxquelles certaines familles auraient pu renoncer pour des raisons financières ou sociales. À plus long terme, elle pourrait permettre à certains élèves d'accéder aux formations de l'Ecole nationale supérieure maritime*». ■ AN

COÛT DE LA VIE

## Le niveau général des prix de la grande distribution diminue

**Les mesures restrictives** prises par le gouvernement face à la crise sanitaire du Covid-19 ont eu de lourdes conséquences sur la santé économique et financière des entreprises et sur l'emploi. L'année 2020 a été marquée par une crise économique sans précédent. La hausse de la consommation de biens alimentaires induite par un mode de vie plus sédentaire est allée de pair avec une perte du pouvoir d'achat. Aussi, en 2021, le maintien du dispositif de suivi des prix s'est avéré utile et nécessaire. L'observatoire économique territorial Corsica Statistica a donc poursuivi ses travaux de collecte et d'analyse pour le compte de la Collectivité de Corse à travers des notes mensuelles sur les prix relevés dans la grande distribution. La dernière en date, portant sur novembre 2021, a été publiée le 10 décembre: 4639 prix ont été relevés dans les 30 magasins des quatre enseignes participantes (Auchan, Carrefour, Casino et E. Leclerc). L'analyse du chariot de produits par magasin mettait en évidence que 24 des 30 établissements insulaires présentaient un coût global inférieur au panier médian du continent. Parmi eux, 16 se situaient parmi les 25 % les moins chers de province, soit deux de plus qu'en octobre 2021. L'observation du prix du chariot global, tous types de produits confondus, affichait un maintien des prix après deux mois de baisse consécutive [-0,1 % en octobre et -0,2 % en septembre] alors que sur le continent, les coûts totaux des chariots-types suivaient une tendance haussière. Sur un an, globalement, les prix ont diminué pour le troisième mois consécutif, affichant ainsi un repli de 0,4 %. Toutefois, les tendances variaient selon l'enseigne ou le type de circuit. Ainsi, en termes d'évolution des prix, les hypermarchés accusaient une légère hausse de 0,1 % tandis que les supermarchés affichaient un repli moyen de 0,2 %. Sur les 30 magasins suivis, 70 % des établissements ont vu leur niveau de prix du chariot diminuer ou se maintenir par rapport à octobre 2021. ■ AN

Évolution mensuelle des prix de l'offre par famille de produits



# L'HOMME À QUI LES ABEILLES MURMURENT À L'OREILLE



**Alexandre Grégoire parle chaque jour à ses abeilles. Juste retour des choses, si on considère qu'elles l'ont sans doute appelé un beau jour et qu'il a choisi d'écouter le message de l'essaim vrombissant. Ainsi est née sa vocation. Après s'être formé à l'apiculture, il a installé son exploitation à Sisco.**

**L**e lieu est chargé d'histoire. Pourtant, ce n'est pas pour faire un bond dans le passé que l'on se rend au couvent Santa Catalina de Sisco, mais pour y découvrir la passion d'un jeune homme pour les abeilles. Ce jeune homme, c'est Alexandre Grégoire. Il y a une dizaine d'années, il a troqué sa vie citadine en Alsace pour s'installer avec sa compagne en plein cœur du Cap Corse. C'est en s'intéressant à un essaim naturel niché sur le site qu'il a commencé à se passionner pour ces insectes aujourd'hui menacés. Rien ne le préparait à cette profession avant sa rencontre avec «cette grappe fabuleuse, captivante, qui vrombissait. Je crois que ce

sont les abeilles qui m'ont choisi! J'ai, comme tout le monde, entendu parler du déclin des abeilles, de l'effondrement des colonies. Or, le meilleur indicateur de la préservation de la biodiversité est la bonne santé des abeilles. Sans l'abeille, l'humanité est en péril; il y a plus de monde et moins de nature. Alors j'ai voulu agir.» Et c'est pour apporter sa pierre à l'édifice qu'il a choisi la profession d'apiculteur. Au fil des ans, il s'est familiarisé avec le monde des abeilles, a dévoré ouvrages en tous genres, suivi une formation de neuf mois au lycée agricole de Borgo pour devenir exploitant agricole. Il s'est d'abord lancé avec une trentaine de ruches en qualité de cotisant solidaire,



a enchaîné les stages de perfectionnement. Aujourd'hui, il se consacre à temps plein à la société qu'il a créée et qui porte le nom d'Api Corsica.

Pour Alexandre Grégoire, être apiculteur est bien plus qu'un métier, c'est une passion, dévorante. Il ne se passe pas une minute sans que le jeune homme ne fasse quelque chose ou ne conçoive un projet qui est en rapport avec les abeilles. Il semble d'ailleurs avoir développé une vraie complicité avec elles, au point de leur parler! Et ce n'est pas sa compagne Noémie qui dira le contraire. «*Il se lève abeille et se couche de la même façon!*» confie la jeune femme, amusée et admirative du travail accompli par son partenaire. D'ailleurs, Alexandre lui a transmis sa passion. C'est désormais elle qui s'occupe de la partie commerciale. Un changement radical pour cette ancienne étudiante qui se destinait plutôt aux métiers de la mode.

Mais pas facile de se lancer avec les aléas climatiques que l'on connaît aujourd'hui. Le manque de pluie est un réel problème. Si les plantes n'ont pas assez d'eau pour fleurir, les abeilles n'ont rien à manger. Alexandre a dû s'adapter. «*Nous perdons de l'argent sur la partie production de miel, c'est pour cela qu'il faut arriver à se diversifier. Nous avons donc choisi de proposer des produits dérivés tels que des bougies et des cosmétiques, qui nécessitent moins de quantité de miel. Ça permet de pallier le manque de production, en espérant que les prochaines campagnes seront meilleures. On récolte nous-mêmes le miel, on attend une percolation d'au minimum 80 %, ce qui permet d'avoir un bon taux d'humidité. On fait moins de miel mais plus qualitatif. On a aussi fait le choix, dans certains cas, de ne pas le pasteuriser, c'est-à-dire le faire monter en température pour que le miel reste liquide. C'est important de faire découvrir le miel cristallisé, parce que c'est la réalité.*»

Par ailleurs, l'apiculteur multiplie les ruchers, c'est-à-dire les ensemble de ruches installées dans un même lieu, un village d'abeilles, en quelque sorte. «*Je fais beaucoup de ruchers de trente ruches, pour pallier les conséquences de la sécheresse et multiplier les lieux pour parer les vols et les manques de miellées. Je pratique également l'apiculture de transhumance. En début de saison, je mets mes ruches à la marine. En été, on prend les ruches, puisque ça ne miellera plus ici, il n'y a plus de nectar, et on va les monter vers les châtaigniers, et mettre d'autres ruches à d'autres endroits.*»

Pour Alexandre, l'apiculture ne se résume donc pas à la production de miel. Son rêve est d'ailleurs de devenir sélectionneur génétique. Pour cela, il a déjà suivi une formation et vient d'installer son laboratoire d'insémination artificielle. Il est le premier à le faire à titre individuel. «*L'élevage de reines va permettre de faire des colonies et l'insémination va permettre la sélection. Pour fabriquer le miel, il faut une reine et une bonne ponte, c'est*

*pour cela que le caractère de sélection est très important. Je prélève une larve de reine de trois jours et après je la mets en couveuse. Pour que la reine naisse, il faut seize jours. Ensuite, on va prélever des spermes de mâles pour inséminer les reines. Avec cette méthode, je veux me rapprocher au maximum de l'Apis mellifera mellifera corsica, abeille endémique.*» En effet, l'abeille noire de Corse est déterminante pour caractériser les miels de l'AOP Miel de Corse-Mele di Corsica, à laquelle adhère Alexandre. Mais, en dépit des interdictions, des abeilles jaunes, d'un tempérament plus placide, ont été importées dans l'île et, pour préserver les fondements de l'AOP, il est important d'éviter les hybridations et de perpétuer l'écotype corse. Alexandre est conscient que sélectionner est un travail de longue haleine. «*Mais ça me plaît énormément.*» À terme, il espère pouvoir commercialiser ses reines et ses essaims sélectionnés.

Pour la conduite de ses ruchers, il a opté pour la cire vierge produite sur place plutôt que pour les feuilles de cire commercialisées à destination des professionnels. «*On a tous plus ou moins les mêmes méthodes, mais il y a des différences de technique, de commercialisation. J'essaie de donner de la cohérence à mes pratiques apicoles en lien avec la charte de l'AOP. Les abeilles n'ont jamais eu besoin de l'apiculteur. Elles bâtissent et font du miel depuis des millénaires. J'ai donc pris la décision de les laisser faire. Je connais l'origine de la cire et en maîtrise la traçabilité: mes abeilles la produisent à 100 % et elles s'en portent mieux.*» Pour se démarquer, outre les produits dérivés, le responsable d'Api Corsica a choisi de proposer, en plus des pots qui se distinguent par leur forme plus élancée que le pot classique, un packaging original: du miel en sticks. «*Je voulais faire des sticks type concentré de lait pour toucher une autre clientèle, comme celle des randonneurs. On veut vraiment proposer quelque chose d'innovant.*»

Le chef d'entreprise mise également sur l'initiation. Il accueille sur son exploitation ceux qui veulent simplement découvrir les étapes de production ou les personnes qui souhaitent installer une ruche chez eux. «*J'incite fortement les gens à en avoir pour éviter la disparition des abeilles. Elles vont polliniser les entourages, les arbres auront plus de fruits.*» Et pour mettre en avant son activité, là encore ce passionné ne manque pas d'énergie. Sur les réseaux sociaux, Alexandre propose au moins une publication par jour, via Facebook Twitter, Instagram, Youtube, ou encore Tiktok.

Pour l'heure, Api Corsica commercialise ses produits uniquement à la boutique située à Luri et dans quelques épiceries du Cap et de la région bastiaise. La production ne permet pas pour le moment de cibler de plus gros points de vente, mais ce n'est pas forcément ce que recherche Alexandre Grégoire. «*Pour moi c'est une passion, même si j'en vis modestement, j'en vis heureux.*» ■ Céline FORMALI

# UN CHEF À DOMICILE POUR LES FÊTES



Photos CG

Rémi Massoni



Kevin Yafrani Biancardini

*Autrefois réservé aux classes sociales les plus aisées, l'accès à un chef cuisinier privé se démocratise de plus en plus. Même si une telle prestation a toujours un certain coût, le nombre de chefs et d'entreprises spécialisées qui la proposent est en expansion en Corse.*

*Un petit « extra » pour lequel il est cela dit préférable d'opter pour s'offrir des plats qu'on ne maîtrise pas soi-même et qui sortent de l'ordinaire.*

Il est 19 heures, en ce jour de décembre et comme chaque année, vous recevez les membres de votre famille pour votre repas de Noël. Dans votre salon, la table est dressée, la nappe repassée... Les petits-fours ou encore le cabri en sauce que vous avez passé une journée entière à préparer n'attendent plus que vos convives. Pour le poisson, les figatelli et la pulenta, vous avez préféré opter pour des cuissons « minute », vous amenant ainsi à endosser à la fois le costume de cuisinier, puis celui de serveur avant de finir par celui de plongeur. Le scénario est un peu caricatural, mais ce genre de situation a malgré tout un petit côté familial pour nombre d'entre nous, dont certains ont sans doute songé au moins une fois, même furtivement « si seulement j'avais un chef à domicile... » Idée vite balayée par la perspective du coût que cela pourrait représenter mais aussi en partie en raison d'un imaginaire rattaché aux images éculées de grands de ce monde se délectant d'un somptueux repas servi par des majordomes en livrées noir et blanc. On ne va pas se mentir, embaucher un chef cuisinier pour une soirée a effectivement un coût, qui varie cela dit selon la prestation. Mais pour autant, aujourd'hui la demande pour ce type de service connaît une certaine dynamique et l'offre s'est démocratisée pour devenir accessible à un nombre plus important de personnes. C'est le constat que fait Kevin Yafrani Biancardini, jeune chef ajaccien de 32 ans qui a débuté comme chef cuisinier privé en 2009 : « On compte actuellement une trentaine de chefs inscrits auprès des Urssaf. Le pouvoir d'achat de nos clients est celui d'une famille qui peut aller au restaurant avec ses enfants et varie selon les prestations et le menu retenus ». Le chef cuisinier Rémi Massoni, gérant de la boutique de traiteur Quinte et Sens à Borgo, propose également ce type de prestation depuis six ans, en complément de son activité principale. Pour lui, « privatiser une prestation permet de ne pas tomber dans la routine et de se surpasser ». Côté tarifs, il annonce un prix moyen de « 50 euros l'heure de prestation mais également des tarifs plus ou moins importants en fonction des repas et des produits souhaités, comme de l'araignée de mer ou de la truffe ». Même si ce type de service n'est plus réservé qu'à une poignée de personnes privilégiées, il précise pour sa part que « cela reste un luxe ». Parfois superflu, selon la demande exprimée : « Il n'y a aucun intérêt, pour un repas de quatre personnes, à payer 150 euros de prestation pour manger des pizzas à la maison. Tout est une question de dosage. On appelle rarement un cuisinier pour faire une salade ». Côté profil et portefeuille des clients, les demandes peuvent aller d'un repas de famille à un groupe d'amis en passant par des plus grandes tablées notamment pour les entreprises qui peuvent réunir plusieurs dizaines de personnes. « On enregistre des demandes supplémentaires depuis l'instauration du pass sanitaire dans les restaurants » observe Kevin Yafrani Biancardini.

Au-delà du simple repas, lui comme Rémi Massoni insistent particulièrement sur le côté « expérience » de la prestation d'un chef à domicile. « On voit le chef de cuisine travailler, on discute avec lui, on va proposer à sa table des plats plus fins et plus esthétiques... Sinon, il n'y a aucun intérêt pour le client à faire appel à un chef à domicile » estime Rémi Massoni. Kevin Yafrani Biancardini évoque de son côté des « shows cooking » avec « certains clients qui veulent participer à l'élaboration

des plats ». Les agendas des chefs privés se remplissent « surtout l'été » indique le chef de Quinte et Sens, mais également à Noël, à l'occasion des repas de famille.

Lorsqu'on fait appel à un chef, ce qu'on espère, c'est bien évidemment de faire un bon repas, conforme à ses goûts. « Les gens nous font confiance, même s'ils nous indiquent leurs préférences. On va d'abord discuter avec les clients, évoquer leurs attentes, la question des allergènes, car il y a, par exemple, beaucoup de personnes intolérantes au gluten. Il y a aussi des personnes véganes. Nous allons donc commencer par cibler les attentes des clients et faire des propositions de menu. L'échange est important » explique Rémi Massoni. Les discussions porteront également sur les tarifs à fixer, indique Kevin Yafrani Biancardini. Très souvent, les clients demandent des mets qu'eux-mêmes ne peuvent pas préparer à domicile ou qui demandent un certain savoir-faire.

Pour autant se pose tout de même une question et non des moindres. Celle de la préparation. Sauf exception, il est rare qu'un particulier possède une cuisine digne de celle d'un restaurant. « On demande des photos de la cuisine » ou « on se déplace à domicile » pour repérer les lieux, expliquent les deux chefs. Surtout lorsque les demandes portent sur des prestations un peu plus particulières. Généralement, les chefs choisissent d'arriver quelques heures avant le repas. « On prépare en amont les bouillons ou encore les jus qui demandent plusieurs heures de réduction. Sur place, nous allons surtout faire les cuissons de dernière minute et le montage » explique Rémi Massoni. Mais attention, ne peut être réalisé sur place que ce qui est faisable, même si la plupart des chefs sont disposés à apporter du matériel supplémentaire voire un commis de cuisine le cas échéant. La durée de la prestation varie entre quatre et six heures, avec évidemment le nettoyage de la cuisine. Parfois, il s'avère techniquement impossible de préparer un repas pour vingt personnes dans une petite cuisine. Les chefs indiquent alors aux clients les prestations et les menus auxquels ils peuvent prétendre et tentent de trouver les meilleures solutions possibles.

Un point sur lequel Rémi Massoni et Kevin Yafrani Biancardini tiennent à mettre particulièrement l'accent est celui des règles d'hygiène. Impossible pour ces professionnels de la cuisine de ne pas y accorder d'attention, notamment en ce qui concerne la chaîne du froid. Les glacières électriques sont donc de rigueur pour les produits fragiles comme les crustacés afin d'éviter les risques d'intoxications qui seraient préjudiciables, pour les convives comme pour la renommée du cuisinier. Bien que la profession n'hésite plus à sortir du contexte de la cuisine d'un restaurant, la pratique se doit de rester strictement encadrée. Un élément à prendre en compte, si on est tenté de s'offrir ce type de service.

Un chef pour Noël, pourquoi pas... Mais à condition de sortir des sentiers battus et de ne pas lui demander de prendre en charge le menu traditionnel que vous proposez depuis des années. Ne serait-ce que pour s'épargner, en cette nuit censée être douce, une bataille rangée entre les convives qui soutiendront que le cabri en sauce du chef est incomparablement supérieur à celui que vous servez chaque année et ceux qui jugeront que rien ne vaut votre recette. Et de réaliser que le rôle du paceru peut s'avérer plus éprouvant que celui de cuistot-serveur-plongeur. ■ **Christophe GIUDICELLI**

« On voit le chef de cuisine travailler, on discute avec lui, on va proposer à sa table des plats plus fins et plus esthétiques... Sinon, il n'y a aucun intérêt pour le client à faire appel à un chef à domicile »

# **LES 10 COMMANDEMENTS DE LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE**



**La simplicité volontaire, ou l'art de résister à la surconsommation.**

**Si consommer est un plaisir partagé par de nombreux individus, certains y voient une forme d'aliénation contre laquelle il est impératif de lutter.**

**En ces temps où les commerçants rivalisent d'inventivité pour capter l'attention de potentiels consommateurs, les adeptes de la simplicité volontaire affirment leur refus de prendre part à ce système. Voici les principes fondamentaux régissant ce mode de vie.**

### **1/ APPRENDRE À SE MAÎTRISER**

Dans une société où notre portefeuille est constamment sollicité, il peut être difficile de résister à la tentation de l'achat. La simplicité volontaire appelle à une réflexion de fond sur nos besoins, afin de ne pas céder à toutes nos pulsions consuméristes. Avant de craquer, prenez le temps d'évaluer votre désir et votre budget.

### **2/ HALTE À LA PUB !**

La publicité incarne sans nul doute la quintessence de ce contre quoi se bat ce mouvement anti-consumériste. Pour éviter la tentation, détournez-vous de ses principaux vecteurs en installant un bloqueur de publicité sur vos navigateurs internet, en interdisant les prospectus dans votre boîte aux lettres et en vous détournant des chaînes de télévision et des journaux envahis par les annonces.

### **3/ CUISINER**

Plutôt que de consommer des plats tout prêts, souvent riches en conservateurs, en colorants et autres agents chimiques suspects, préparez vous-même vos repas. Vous réaliserez ainsi des économies substantielles, apprendrez à réutiliser des ingrédients pour plusieurs plats et garderez un contrôle absolu sur ce que vous ingérez.

### **4/ REJETER LES FÊTES COMMERCIALES**

De nos jours, rares sont ceux qui envisageraient un réveil de Noël sans repas gargantuesque ni cadeau au pied du sapin, de même qu'il est difficile pour un couple d'échapper aux sirènes de la Saint-Valentin. Les adeptes de la simplicité volontaire refusent de se soumettre à ce qu'ils perçoivent comme une obligation, dénuée de sincérité et de spontanéité. Ces célébrations doivent être une occasion de se retrouver avec les siens, et non d'alimenter le commerce.

### **5/ CONSOMMER LOCALEMENT**

La simplicité volontaire passe par le boycott des grandes surfaces au profit des artisans, des maraîchers et des jeunes créateurs. Vous trouverez sur les marchés locaux des produits plus sains, dénués d'emballages néfastes et polluants, et pour un prix plus abordable que dans la grande distribution.

### **6/ FAIRE LE VIDE CHEZ SOI**

Notre besoin de posséder peut parfois nous pousser à stocker quantité de biens inutiles. Plutôt que d'encombrer votre intérieur de bibelots vieillots ou d'alourdir votre penderie de vêtements que vous ne porterez jamais, faites-en don à des œuvres de charité ou prenez part à des vide-dressings.

### **7/ UNE HYGIÈNE DE VIE PLUS NATURELLE**

Un mode de vie sédentaire et surconnecté ne nous est bénéfique en rien, surtout en période de crise sanitaire. Raison de plus pour ne pas aggraver ses conséquences en négligeant de corriger ses effets physiques. Oubliez le sucre et le gras des friandises consommées machinalement devant l'écran, bougez, respirez, autorisez-vous à débrancher pendant quelques minutes toutes les deux heures, à vous aérer à la fenêtre ou au balcon, pour relaxer et «déplier» votre organisme, reposer vos yeux et évacuer le stress.

### **8/ L'ART DU DO-IT-YOURSELF**

Initialement associé au mouvement punk, le DIY touche actuellement tous ceux qui souhaitent retrouver le plaisir de créer par eux-mêmes : couture, fabrication de bijoux ou d'objets utilitaires, de produits cosmétiques ou d'entretien à base d'ingrédients sains et respectueux de l'environnement... Vous gagnerez grandement en indépendance.

### **9/ PARTAGER ET ÉCHANGER**

La société de consommation a mis l'accumulation de biens sur un piédestal au détriment des liens sociaux. La « sobriété heureuse » – autre surnom de ce mode de vie – souhaite replacer sur le devant de la scène des valeurs essentielles et intemporelles telles que la solidarité, la fraternité et la liberté.

### **10/ SE RECENTER**

La simplicité volontaire a pour mission d'aider les individus à redevenir maîtres de leur vie, en quittant une existence passive dont la seule action se résumerait à dégainer leur carte bleue. Elle incite à faire preuve de créativité et de générosité, transformant par exemple des heures passées devant le poste de télévision en loisirs créatifs ou en actions humanitaires. ■

# CARNETS DE BORD

## LA GAUCHE, L'ÉVÊQUE ET LE FAIT DU PRINCE

par Béatrice HOUCARD



**L**a gauche s'éteint, la gauche se meurt! Face au désastre électoral annoncé, la candidate socialiste, Anne Hidalgo, a tenté un ultime baroud dont on ne sait s'il est d'honneur ou de désespoir. Lasse de voir des salles de réunion qui peinent à se remplir, de décrypter des sondages en berne (certains lui accordent seulement 3 %) et d'imaginer des frais de campagne qui ne seront peut-être pas remboursés, la maire de Paris a relancé un soir l'idée d'une primaire de la gauche qu'elle repoussait encore le matin.

C'était le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception. Entre les deux déclarations, elle avait pris un TGV pour aller faire campagne à La Rochelle mais était descendue du train à Poitiers pour regagner la capitale sous un prétexte quelconque et annoncer son revirement. C'est dire l'ampleur du traumatisme, de la panique et de l'improvisation.

L'ancien ministre Arnaud Montebourg, lui aussi candidat en difficulté, s'est rallié à l'idée de la primaire dont ne veulent entendre parler ni l'« insoumis » Jean-Luc Mélenchon, ni l'écologiste Yannick Jadot. Cette « Primaire populaire » a été rêvée par deux jeunes militants de la société civile, Mathilde Imer et Samuel Grzybowski, et pourrait se dérouler les 29 et 30 janvier 2022. En novembre, Anne Hidalgo leur avait pourtant écrit qu'elle ne les rejoindrait pas : « *Vous connaissez ma position. Il faut être honnête, je ne voterai ni pour Mélenchon, ni pour Jadot à l'élection présidentielle. Donc participer à une primaire dont potentiellement je n'accompagnerai pas les candidats qui pourraient être qualifiés ne serait pas honnête...* »

Les sept candidats de gauche (on ajoute le communiste Fabien Roussel et les duettistes d'extrême-gauche Philippe Poutou et Nathalie Arthaud) en sont réduits à faire des campagnes discrètes et à surveiller des sondages dont certains ne leur accordent même pas un score total de 25 %. Quoi que disent ses candidats, rien ne prend, rien n'imprime : la gauche est devenue inaudible. On les a tant aimés, pourtant, ces débats droite-gauche, ces duels Giscard-Mitterrand, Chirac-Jospin, Sarkozy-Royal et Sarkozy-Hollande, avec leur lot d'outrances et de caricatures, les uns censés préférer la liberté et les autres la solidarité, les uns l'argent et l'autre le cœur dont,

dans une phrase culte, Valéry Giscard d'Estaing avait dénié « le monopole » à François Mitterrand...

C'était le « bon temps » de la France coupée en deux. La gauche défendait les travailleurs et la droite voulait marier « sécurité et liberté », tout était blanc ou noir, bleu ou rouge et l'on était sommé de choisir son camp. Il y avait du contenu, des idées, des programmes, de belles illusions et de fortes personnalités. Pour 2022, rien de tout cela, au moins à gauche, d'autant qu'Emmanuel Macron est venu éparpiller tout cela « façon puzzle », comme on dit chez les *Tontons flingueurs*.

La carte secrète pour renverser la vapeur, selon certains, s'appellerait Christiane Taubira. Revenue de Guyane, installée depuis quelques semaines à Paris, l'ancienne garde des Sceaux et ex-candidate à la présidentielle (2,32 % en 2002) consulte à tout-va et a refait quelques émissions de télévision. Comme à chaque fois qu'elle a été sollicitée, elle hésite, laisse entendre que ce pourrait être « oui » pour, probablement, finir par dire « non ». Elle peut, s'enthousiasme un militant cité par *L'Opinion*, « *faire sortir la gauche française du coma* » si elle se décide.

Voire. Car ses déboires électoraux à venir nous rappellent que la gauche n'a jamais été à l'aise avec l'élection du Président de la République au suffrage universel. Ce bonapartisme revu et corrigé par la 5<sup>e</sup> République lui donne des vapeurs. Seul François Mitterrand (mais était-il de gauche ? À vos copies, vous avez quatre heures) en avait compris tous les ressorts, avant de se lover avec délice dans des institutions où il avait cru voir, avec de Gaulle, l'ombre d'un « coup d'État permanent ». Dès le 10 mai 1981, il était plus Napoléon, pour ne pas dire Louis XIV, que Jaurès, Blum ou Mendès France. Et rien n'était plus faux que de dire, comme il le prétendait, que les institutions étaient « dangereuses » avant lui et le redeviendraient après...

De ses héritiers, un seul a réussi à l'emporter, François Hollande, avec les désillusions que l'on sait. Ségolène Royal, qui avait pourtant compris l'alchimie très particulière de cette élection, dut s'incliner face à Nicolas Sarkozy et Lionel Jospin, drapé dans l'obsession de son duel (qui n'eut jamais lieu) avec Jacques Chirac, ne parvint pas même au second tour en 2002, malgré ses débuts prometteurs en 1995.

Etre éliminé au soir du 1<sup>er</sup> tour est d'ailleurs en passe de



Illustrations d'après photos DR

devenir la règle pour la gauche, déjà évincée du duel final en 1969, 2002 et 2017. Trois fois sur dix élections (une seule fois pour la droite), ça commence à ne plus être un simple accident électoral.

### MAUVAIS PROCÈS

La campagne de 2022 se déroule donc comme si la gauche avait déjà disparu du paysage, elle qui avait dominé la bataille des idées pendant plus de trente ans ! Valérie Pécresse, Marine Le Pen et Éric Zemmour occupent le terrain. Emmanuel Macron est omniprésent sans être candidat. Le président sortant a enregistré dans un secret bien gardé une émission de télévision destinée à être diffusée le 15 décembre pendant deux heures. Sujet : « Emmanuel Macron, où va la France ? »

L'initiative lui vaut de bien mauvais procès : les présidents ont toujours fait ce qu'ils voulaient avec la télévision. C'est l'une des nombreuses facettes d'un « Fait du Prince » bien français. « La presse écrite ne m'aime pas, la télévision est à moi », disait le général de Gaulle en un temps où il n'y avait qu'une seule chaîne. Donc, quand le président veut parler à la télévision, la télévision allume les caméras sans que le discours présidentiel soit comptabilisé dans le temps de parole du candidat.

C'est l'une des raisons de l'annonce tardive des candidatures des sortants : 15 février 1981 pour Valéry Giscard d'Estaing, 22 mars 1988 pour François Mitterrand, 11 février 2002 pour Jacques Chirac et 15 février 2012 pour Nicolas Sarkozy. Seul François Hollande s'était prononcé dès le 1<sup>er</sup> décembre, en 2016, mais c'était pour annoncer qu'il ne serait pas candidat. Sauf coup de théâtre, Emmanuel Macron attendra 2022 et, jusque-là, fera campagne sans le dire, comme ses prédécesseurs.

### UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE

On n'est pas sûr d'avoir tout compris à cette étrange affaire très politique qui a conduit le Vatican à accepter la démission de l'archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> Michel Aupetit. Même en essayant de rétablir les faits, on reste en suspens avec une série de questions : pourquoi l'hebdomadaire *Le Point* sort-il, le 22 novembre, une affaire de mail datant de 2012 où celui qui n'était pas encore en poste à Paris manifeste une certaine « séduc-

tion » vis-à-vis d'une femme ? Pourquoi M<sup>gr</sup> Aupetit propose-t-il illico sa démission au pape François ? Pourquoi celui-ci, dès le 2 décembre, accepte-t-il cette démission ? Pourquoi, surtout, le pape accepte-t-il, lors d'une traditionnelle conférence de presse dans son avion, de retour de Grèce, de justifier sa décision ? Évoquant « des massages » et « des caresses », François déclare : « Quand la rumeur grandit, grandit, elle détruit la réputation d'une personne qui ne pourra plus gouverner. »

Incroyables propos. L'archevêque de Paris aurait donc été mis au ban de l'Église en raison d'une rumeur ? Les spécialistes des arcanes du monde catholique évoquent le management « brutal » de l'archevêque, cet ancien médecin devenu prêtre à l'âge de 44 ans, et sa propension à se fâcher avec tout le monde : avec les traditionalistes en limitant le nombre de messes en latin, selon le souhait du pape ; avec les progressistes, qui lui reprochent d'avoir fermé un centre accueillant des migrants et des couples et parents gays.

Mais le moins reluisant était encore à venir : le 9 décembre, *Paris Match* publie, en bas à gauche de sa une consacrée à Valérie Pécresse, une photo de M<sup>gr</sup> Aupetit en compagnie d'une femme dont il est très proche et dont l'influence dans le diocèse aurait gêné certains clercs. « Il aurait menti au pape », titre l'hebdomadaire. En pages intérieures [titre : « Monseigneur Aupetit perdu par amour »], *Paris Match* mène « l'enquête ». Élément troublant : la signataire de l'article, Caroline Pigozzi, est l'une des vaticanistes les mieux informées de la place.

Faute de connaître le fin mot de cette affaire qui empoisonne l'Église de France, on reste stupéfait : depuis quand envoie-t-on les paparazzi chasser les archevêques à la sortie d'un restaurant ? Dans une interview au *Parisien/Aujourd'hui en France*, le 14 décembre, M<sup>gr</sup> Aupetit se dit « victime d'une cabale » et confie à propos de la femme photographiée en sa compagnie : « C'est une amitié. Sur le plan personnel, spirituel, nous sommes sur la même longueur d'âme. » Jolie formule. Il annonce aussi qu'il va déposer une plainte en diffamation. Comment lui donner tort ? ■

PS. 68% des quelque 4 000 votants (voir ICN 6903) ont décidé que la statue de Napoléon reprendrait sa place devant l'hôtel de ville de Rouen.

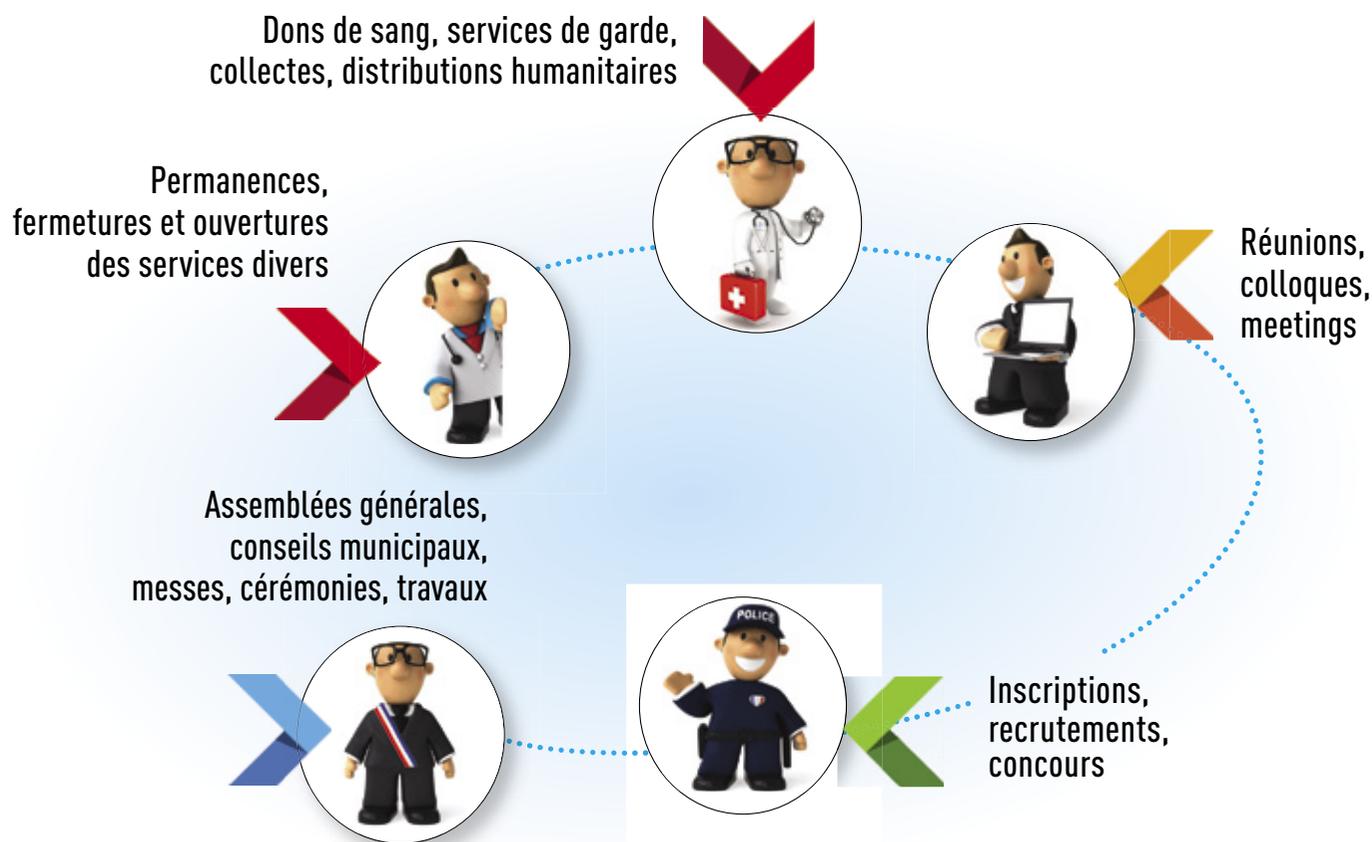
POUR ANNONCER GRATUITEMENT  
LES **RENDEZ-VOUS**  
DE VOS ASSOCIATIONS  
ET COMMUNES



**SERVICE  
GRATUIT**

# www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER  
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

**www.icn.corsica/publier-une-info**

